

Actu Vernier

Juin 2011

Les métiers de l'école

Découvrez les intervenants dans nos écoles verniolanes : directeurs, enseignants, éducateurs, animateurs, concierges, cuisiniers travaillant de concert pour permettre aux enfants de s'épanouir dans leur vie scolaire.

A Vernier,

157 classes = 2'792 élèves

6 établissements = 11 écoles

La nouvelle
présentation
du journal
Actualités
Vernier est
entre vos
mains !

Buvettes et chaises
longues cet été à Vernier
P. 30

Guides de voyage dans
nos bibliothèques
P. 34-35

Intégration culturelle
pour enfants et familles
P. 40-41

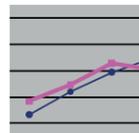
Autorités



Retrouvez dans ces pages le compte-rendu du Conseil municipal de mai, des communications des sessions du Conseil administratif ainsi que des messages pour ce début de législature de la part de la Présidente du Conseil municipal et du nouveau Conseil administratif.

P. 8-12

Informations officielles



Communications importantes concernant des services officiels, notamment les prestations de l'état civil en cas de décès, les résultats financiers de la municipalité en 2010, l'intervention d'inspecteurs cet été pour prévenir le feu bactérien attaquant certaines plantes ou encore les importants travaux à venir en particulier aux deux centres de tennis verniolans.

P. 21-26

Evénements et loisirs



Retour sur la fête du quartier de Balexert et le Tour du Canton à Vernier-Village. Ne manquez pas l'inauguration d'un espace d'art aux Libellules, les buvettes et chaises longues dans les parcs et les théâtres. Les loisirs c'est aussi donner de son temps pour d'autres, comme l'ont fait les volontaires de la journée propreté et les élèves de l'école du Lignon.

P. 27-38

Jeunesse



Le service de la petite enfance de la Ville de Vernier multiplie les activités : samedis de jeux et d'ateliers entre parents et enfants et nombreuses initiatives pour favoriser l'intégration culturelle des enfants et de leurs familles.

P. 39-41

Seniors



La pause estivale approche mais septembre s'annonce déjà riche de rencontres pour les aîné-e-s de Vernier qui pourront participer à une croisière sur le Rhône ou aux ateliers mobilité permettant de se familiariser avec l'utilisation des transports publics.

P. 42

Les métiers de l'école

Cette année, le bâtiment de l'école de Vernier-Place fête ses 100 ans. En un siècle, le monde de l'éducation et les enfants ont changé. De plus en plus de corps de métier travaillent en réseau au sein des établissements scolaires : enseignants, directeurs, éducateurs, concierges ou encore cuisiniers. Portraits de quelques-uns de ces acteurs au sein de nos écoles.



Le bâtiment de l'école de Vernier-Place qui fête ses 100 ans.

Depuis près de quatre ans, plusieurs établissements du canton sont entrés dans le Réseau d'enseignement prioritaire (REP). En général situés dans des zones qualifiées de «populaires», ils sont sélectionnés selon des critères d'ordre social. Pour exemple, plus de 55% des parents d'élèves doivent être issus de catégories socio-professionnelles défavorisées pour qu'une école obtienne ledit statut. Ces institutions bénéficient donc de plus de moyens afin que la scolarité des enfants se déroule au mieux: moins d'effectif dans les classes,

enseignement du français plus appuyé et présence active d'un éducateur sur les lieux. Particularité verniolane: toutes les écoles sont en REP depuis cette année.

Piliers de l'enseignement primaire, les professeurs ne sont plus les seuls maîtres à bord puisque dans les écoles en REP, ils sont secondés par un éducateur. De plus, la fonction de directeur d'école a été réintroduite en 2008 (elle avait disparu en 1945). Jusqu'alors, la maîtresse ou le maître principal était chargé de l'administration, tout en ayant

une classe. A ces personnes s'ajoutent les concierges, mais aussi les cuisiniers du parascolaire, les personnes qui se chargent d'amener les enfants manger à midi, les patrouilleuses, les employés des maisons de quartier ou les bénévoles d'associations sportives, sans qui nombre de parents ne sauraient où placer leurs enfants après les cours lorsqu'ils se trouvent encore au travail.

Les directeurs | Fonction remise au goût du jour, les directeurs d'établissement représentent l'autorité scolaire (les établissements peuvent regrouper une ou plusieurs écoles selon leur taille). Ils sont garants du travail accompli par les équipes enseignantes auprès de la Direction générale de l'enseignement primaire (DGEp). Mais au-delà de cette figure un peu caricaturale, leur mission principale est de conduire un projet développant les priorités pédagogiques à appliquer, de prendre les décisions

Paolo Cattani, directeur de l'établissement Avanchets-Jura/Salève, explique aux élèves le déroulement de la journée Métierpoly permettant aux élèves de découvrir plus de 50 métiers au cœur du quartier.



Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction:
Yvan Rochat
Jean-Claude Stevan
Alessandra Roversi
Valérie Walther-Palli

Contact:
T. 022 306 06 20
F. 022 306 06 21
communication@vernier.ch

VERNIER
Une Ville pas Commune

Mairie de Vernier
CP 520 - 1214 Vernier
T. 022 306 06 06
F. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture
9h-12h et 14h-17h
www.vernier.ch

Prochain numéro:
Les jardins familiaux et les plantages
Délai rédactionnel: 24 juin 2011
Parution: 20 juillet 2011

Archives:
www.vernier.ch/magazine

Journal tiré à 16'900 exemplaires
11 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers les manuscrits et les photos qui lui sont soumis.

Imprimé par ATAR Roto Presse SA
sur papier couché mat 115 gr.
Maquette: Agence Hémisphère





En-haut: l'école d'Avanchet-Jura.
Au centre: l'école d'Avanchet-Salève
et l'école de Balexert.
En bas: l'école de Châtelaine.

relatives au parcours scolaire des élèves et de développer des relations avec les partenaires de leur institut: «L'école n'est pas un îlot isolé et autonome au centre d'un quartier; ou ne l'est plus, pour autant qu'elle ait existé sous une telle forme, relève Paolo Cattani, directeur de l'établissement Avanchets-Jura/Salève. Elle vit avec son quartier et il appartient aux différents acteurs de créer et surtout de faire vivre les liens nécessaires à une interaction porteuse de sens pour les élèves, dans la perspective du vivre ensemble. Un enfant qui évolue sereinement dans son environnement proche sera plus à même de se sentir concerné par ses apprentissages, en terme de projets personnels par exemple.»

Ainsi, les écoles interagissent de plus en plus avec d'autres entités destinées aux enfants comme les maisons de quartiers: «Si l'école ne doit pas s'impliquer directement dans les choix ou les événements extra-scolaires, elle doit néanmoins se sentir concernée par

Yves Moser,
éducateur à l'école des Libellules.



l'ensemble du réseau associatif et investir les liens nécessaires à la compréhension des enjeux qui rapproche les partenaires d'une culture commune partagée, précise Paolo Cattani. L'école a dès lors une vocation à s'ouvrir sur son environnement et, plus particulièrement, à expliciter ses choix auprès de ses partenaires privilégiés que sont les parents d'élèves.»

Les éducateurs | Premier éducateur à avoir intégré le Réseau d'enseignement prioritaire (REP) à l'école des Libellules, Yves Moser assure la passerelle entre les professeurs, les élèves, les parents et le directeur depuis 2007: «Bien sûr, ce n'est pas tous les jours évident, d'autant que je suis le

seul représentant de mon corps de métier, explique-t-il. Normalement, les éducateurs sociaux travaillent en groupe, alors qu'ici, je collabore avec des professeurs qui n'ont pas forcément les mêmes objectifs, ni les mêmes moyens que moi. Cependant, nous avons réfléchi ensemble sur le cadre

«L'école n'est pas un îlot isolé et autonome au centre d'un quartier; ou ne l'est plus, pour autant qu'elle ait existé sous une telle forme.»

général de l'école en mettant au point une charte et un règlement.»

Alors pour se frayer une place au sein de la vie scolaire, Yves, comme l'appellent les enfants, participe dès qu'il le peut aux récréations: «Quand je suis arrivé aux Libellules, j'ai été frappé par le nombre de bagarres qui se produisaient aux pauses, notamment lors des matchs de foot, raconte-t-il. Pour y remédier, nous avons défini des règles claires et organisé des parties arbitrées. Depuis, quelques accrochages ont lieu une fois par semaine, comme dans tout établissement. Assister aux récréations m'a ainsi permis de rencontrer les élèves, mon but étant de me faire connaître de tous sans exception et pas seulement de ceux qui ont des problèmes.»

Et des soucis, il y en a: violences familiales, précarité, difficultés scolaires ou isolement social. Yves Moser est confronté à toutes sortes de situations et ce, dans des familles de cultures diverses: «Il y a un travail à faire sur l'interculturel, relève-t-il. Avec le directeur, nous avons d'ailleurs mis sur pied une formation destinée aux professeurs des Libellules en collaboration avec une enseignante du cycle des Coudriers. Nous avons travaillé avec des référents culturels, valorisé et encouragé une plus grande utilisation des interprètes auprès des familles. Cette année, j'ai également monté, avec l'aide de la nouvelle maison de quartier des Libellules et de l'Université Populaire Albanaise, des cours de français pour les femmes. Il est important que les mamans puissent communiquer. Les parents doivent rester des parents, mais quand ils ne connaissent pas la langue d'accueil, il est souvent plus difficile de tenir ce rôle.»

«Assister aux récréations m'a permis de rencontrer les élèves, mon but étant de me faire connaître de tous, sans exception.»

Yves Moser porte donc toutes les casquettes d'un travailleur social: éducateur, animateur et assistant social.



Dominique Kaeser,
concierge de l'école des Libellules.

Les concierges | Comme dans les hôtels de luxe, les concierges tiennent une place importante dans la vie quotidienne des écoles. Souvent domiciliés sur place, ces employés de la commune – et non de l'Etat comme les enseignants – s'occupent de l'entretien des lieux, soit du nettoyage, des petits travaux, de la préparation aux fêtes avec les enseignants et de la répartition des locaux en collaboration avec la direction. A l'école des Libellules, Dominique Kaeser se charge des bâtiments depuis 13 ans maintenant: «Tous les adultes de l'établissement sont considérés comme des intervenants, précise-t-il. La plupart

des enfants nous connaissent, mes deux adjoints et moi-même, et sont assez respectueux de notre travail.»

En plusieurs années de labeur, Dominique Kaeser n'a donc pas constaté de changement particulier dans le comportement des élèves, à part une augmentation de la diversité des nationalités. Par contre, il a remarqué une évolution positive depuis la mise en place des directeurs: «Pour nous, c'est un plus, car avant, nous n'avions pas d'interlocuteurs directs, explique-t-il. Cela nous donne la possibilité d'avoir des repères.»



Ecole de Ranches 1.
Ecole des Libellules.



Ecole de Poussy.
Ecole d'Aire-Le Lignon.



Ecole de Vernier-Village.
Ecole du Lignon.

Fidèle à Vernier, Dominique Kaeser prend son métier très à cœur; d'ailleurs jusqu'à peu, il était président de l'Amicale des concierges et de la Commission du personnel de la commune: «L'Amicale vient d'être dissoute, révèle-t-il. C'est dommage, car elle existait depuis 1969 et a permis aux employés d'obtenir de meilleures conditions de travail.» Malgré la perte de certains avantages, Dominique Kaeser accueillera dès la rentrée prochaine un apprenti «employé d'exploitation», la preuve que cette activité se professionnalise et attire les jeunes générations.

L'école, un parmi un tout I
L'organisation de l'enseignement public

a donc passablement évolué depuis le début des années 2000. Autre nouveauté depuis 2008, les conseils d'établissement composés des représentants des parents, du personnel enseignant et administratif, de la commune et sous certaines conditions, des élèves. A l'image d'un organe démocratique, ces séances extraordinaires offrent un lieu de parole et de participation à tous les acteurs du primaire. Les réformes ne s'arrêtent d'ailleurs pas ici, puisque le mercredi matin va être réintroduit dès la rentrée prochaine. De plus, la 1^{ère} et la 2^e enfantine vont devenir obligatoires et n'existeront plus sous cette dénomination. Les petits entreront désormais en 1^{ère} primaire et termineront en 8^e primaire.

Mais ces changements d'ordre structurel s'inscrivent dans un tout. L'école ne peut plus se contenter d'offrir un espace d'accueil de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h, et ce depuis un moment déjà. En collaboration avec d'autres entités, comme les maisons de quartier ou le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), les activités extrascolaires se développent chaque année. Il faut également sans cesse s'adapter aux réalités sociales, surtout lorsque le taux d'élèves allophones (personnes dont la langue maternelle n'est pas le français) peut atteindre 60%.

Sofia Droz/TLC-ATC.com

Vernier-Place, 100 ans d'enseignement

Inaugurée en 1911 – période de développement général de l'enseignement primaire dans le canton – l'école de Vernier-Place n'affiche aucune ride malgré la centaine bien tapante. Au départ, le bâtiment comptait six classes, une salle de gymnastique et de réunions, ainsi qu'un logement pour le concierge. En 1952, en plein baby boom, le bâtiment n'est plus assez grand pour accueillir les enfants. L'édifice est agrandi à 12 salles de classe avec une nouvelle construction élaborée en harmonie avec l'ancienne. Fin du 20^e, rebelote. La demande dépasse largement l'offre, une annexe est installée entre 1996 et 1997. L'école de Vernier-Place abrite 18 classes. Puis, suite aux récentes restructurations de l'enseignement primaire, l'école a intégré cette année le Réseau d'enseignement prioritaire (REP). Elle fait par ailleurs partie de l'établissement Vernier-Place/Poussy (formé des écoles de Vernier-Place et Poussy), dirigé par Marie-Thérèse Giacomini.

En un siècle, en plus des modifications architecturales, la vie même de l'école s'est radicalement transformée. Rien qu'en 30 ans, M^{me} Micheline Curatly, plus ancienne maîtresse de l'institution, a vu les mœurs évoluer: «Ce n'est plus le même métier, analyse-t-elle. L'éducation des enfants était différente dans les années 80. Les parents encadraient d'avantage leur progéniture. Les petits arrivaient en classe avec de plus grandes connaissances de base. Aujourd'hui, les élèves ont des journées non-stop de 8h à 18h. Malgré une multitude de révisions des méthodes d'apprentissage, notre but est resté identique: amener les enfants à la réussite scolaire.» Si Micheline Curatly a vécu tant de changements, imaginez-vous comment était l'école en 1911! Il y avait une moyenne de 40 élèves par classe (environ 18 aujourd'hui pour les classes en REP). On ne distribuait que peu de livres d'apprentissage, il fallait tout recopier à l'encre. Le jour de congé était fixé le jeudi,



et le samedi après-midi n'était qu'accordé durant la période estivale. C'est aussi à cette époque que l'on a introduit le fameux livret scolaire...

Alors, pour marquer cet anniversaire particulier, certains enseignants ont organisé des activités au cours de l'année. Les stagiaires de M^{me} Corinne Jaggi ont recréé avec l'aide des enfants une journée de cours telle qu'elle se déroulait il y a 50 ans: filles et garçons séparés, uniformes, estrade pour le professeur, enciers, morale du jour, piquet, discipline et vocabulaire d'époque.

Dans un esprit plus festif, en juin se déroulera la Fête du 100^e. Au programme: animations, stand de nourriture, château gonflable, ballons, sucreries et disco. De quoi réunir plusieurs générations d'élèves verniolans.

**Fête du 100^e, vendredi 24 juin, de 18h00 à 22h30,
Ecole de Vernier-Place.**

Sofia Droz/TLC-ATC.com



Photo de classe, 1915.

Les élus veulent augmenter le nombre de policiers municipaux

Une motion libérale propose de mettre en adéquation les effectifs avec la population résidente pour la prochaine législature. La proposition séduit le Conseil municipal à l'unanimité.

Les libéraux estiment que le nombre de policiers municipaux (APM) est insuffisant. Sans donner de chiffres précis dans leur motion, ils souhaitent toutefois que les effectifs soient augmentés. «Lorsque nous comparons nos effectifs actuels tels qu'ils sont à Vernier avec ceux de communes comparables dans leur taille, par exemple la Ville de Genève, Carouge, Onex et Meyrin, nous constatons que le taux – le nombre d'agents par 10'000 habitants – nous est relativement défavorable», explique en préambule le libéral André Faggioni.

Cette motion ravit le MCG Stéphane Cornut. «Je suis content de voir que, au bout de quelques années, les libéraux en viennent aux mêmes déclarations que nous il y a trois ans et demi», ironise-t-il. Et de rappeler qu'à l'époque cela avait été qualifié de «scorie électoraliste».

Nombre d'agents à définir | Le Vert Jean-Bernard Billeter apprécie également ce texte. «Ce qui me plaît dans cette proposition est de parler de plan de recrutement, dit-il. Nous savons que les APM ne peuvent se recruter comme nous allons acheter des montres Swatch.» L'écologiste se demande toutefois combien d'agents sont nécessaires. «Si l'on souhaite en compter, par exemple, 23 ou 24, il faut qu'on puisse nous l'expliquer», s'interroge-t-il. «Je trouve très bien d'augmenter les effectifs, intervient l'UDC Stéphane Valente. Je rappelle toutefois que lorsque mon groupe avait proposé que l'on demande au Conseil d'Etat une augmentation du nombre de gendarmes au poste de Blandonnet, on nous avait ri au nez.» L'écu souligne encore que les vrais problèmes d'insécurité surgissent surtout la nuit lorsqu'il n'y a plus d'AMP dans les rues.



Denis Chiaradonna souhaite que l'on prenne en compte, effectivement, les plages horaires. «A ce niveau-là, dit-il, il faudrait avoir un comparatif avec les autres communes du canton.» Le socialiste ajoute que selon le type d'agression, il s'agit de compétences cantonales. L'écu constate que la difficulté d'embaucher est la faute du MCG. «Bien que nous ayons l'argent et le budget pour le faire, votre parti ne veut pas élargir le bassin de recrutement, affirme-t-il. Ce serait plus facile si l'on intégrait les permis C».

Sujet émotionnel | La remarque fait bondir Stéphane Cornut. «Ne dites pas que l'on n'engage pas de permis C, fulmine-t-il. Ils ont l'automatisme de la nationalité, cela se fait déjà!». Le MCG ajoute que «le problème n'est pas là».

«J'observe que le sujet est toujours aussi émotionnel», constate le magistrat en charge de la sécurité, Thierry Apothéoz. Cela étant, il tient à préciser un certain nombre de points. Il explique qu'il existe un problème de lenteur cantonale au niveau du

recrutement. «Il n'y a qu'une seule école par année, précise-t-il. Les communes ont toutefois obtenu que les processus de sélection soient plus rapides et qu'il y ait, sur deux ans, trois écoles de formation et non plus deux. Cela devrait permettre aux communes qui cherchent et qui ont les budgets pour cela d'obtenir le personnel nécessaire.» Le maire ajoute encore que, concernant les horaires, «dire aujourd'hui que la plage horaire des APM est inexistante est faux. De mai jusqu'en octobre, la police municipale travaille jusqu'à 23 heures, voire minuit, en fonction des événements.» Et de réitérer l'intérêt du Conseil administratif à suivre ce dossier.

Le débat est clos. Au moment du vote, les 32 élus présents, soit l'unanimité, acceptent de prendre en considération cette motion. Le sujet sera traité en commission de la sécurité.

Didier Tischler

MUNICIPAL EN BREF

- Absente lors de la dernière séance de la législature et réélue pour la prochaine, Patricia Aubert (MCG) a démissionné. Elle a expliqué dans un courrier en être contrainte pour des raisons professionnelles.
- Les élus ont approuvé les comptes de fonctionnement et d'investissements 2010. Ceux-ci se montent à CHF 87'612'094,66 pour les premiers et CHF 15'241'272,20 pour les seconds.
- Le Conseil municipal a également accepté les crédits de dépassement de fonctionnement 2010 de CHF 3'214'049,14.
- Les comptes 2010 de la Fondation communale Vernier-Signal et de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV) ont aussi été acceptés.
- Propriété de la commune, le chalet d'En-Haut, à Planachaux, sera réaménagé. Coût de l'opération: CHF 181'000.–.
- Pour CHF 172'000.–, le restaurant du Tennis de Vernier sera réaménagé.
- Une pétition demandant un lieu culturel au Lignon a été transmise au Conseil administratif.

D.T.

NOMBREUX ADIEUX ET AU-REVOIR

Cette dernière séance plénière de la législature 2007-2011 a été marquée par les traditionnels remerciements. Dernier président du Conseil municipal, le PDC Yves Magnin a déclaré «ne pas quitter cet hémicycle après 12 ans sans une certaine émotion». L'écu a ajouté qu'il n'était pas, de loin, «le spectateur béat et apathique de la disparition de trois groupes politiques». Il faisait allusion aux dernières élections qui ont vu la disparition du PDC et d'A gauche toute ainsi que du non-retour des radicaux. «Je ne suis pas certain que notre démocratie dispose des outils et du cadre institutionnel nécessaires à un seul système majoritaire tel qu'il se dessine pour la prochaine législature», a-t-il ajouté. L'ancienne présidente Leyla Ahmari Telaghani a également tenu à remercier tous ses collègues. «Je suis un peu déçu que certains d'entre nous doivent partir et que trois groupes ne soient plus parmi nous, a-t-elle déclaré. Ceci étant, nous sommes obligés de continuer et j'espère pouvoir garder contact avec ceux qui ne seront plus là.»

D.T.

Le mot de la Présidente du Conseil municipal



Chère Verniolane, Cher Verniolan,

Au moment où j'accède à la présidence du Conseil municipal je ressens le besoin de partager avec vous quelques réflexions sur le système politique en vigueur dans notre pays et dans notre commune.

Dans les sociétés occidentales en général et en Suisse en particulier, une défiance s'est installée à l'égard du système représentatif. En effet, de nos jours, de nombreux habitants et mouvements politiques mettent en doute l'efficacité et la pertinence de l'action politique et dénigrent les institutions.

Cette attitude est regrettable, car elle oublie que la démocratie suisse prend sa source dans la souveraineté du peuple et que le suffrage universel constitue le fondement du régime parlementaire. Elle nie également les valeurs de l'état de droit.

Le dénigrement et l'intolérance ne peuvent et ne doivent pas constituer la base d'un programme politique quel qu'il soit. En revanche, le respect et le dialogue sont des éléments essentiels dans la vie sociale et politique.

En effet, la valeur du système politique de notre pays réside dans la volonté forte de rechercher le consensus pour le bien général.

Je suis persuadée que cette méthode d'approche est la bonne pour que les collectivités locales puissent affronter les situations qui, par des mutations importantes, engagent leur avenir.

Le canton envisage d'implanter sur le territoire communal des projets d'envergure. Il s'agira de se montrer ouvert à la discussion, mais néanmoins critique et attentif à toute demande qui pourrait péjorer notre environnement.

Pour affronter les défis à venir, les élus que vous avez choisis et qui représentent les diverses sensibilités de la population, devront travailler ensemble, accepter des solutions consensuelles, avec comme seul but : privilégier l'intérêt général et le bien de la population.

En ma qualité de présidente de ce Conseil, dans un souci de pratiquer une politique de proximité, je serai présente, dans la mesure du possible, aux assemblées des associations communales, reconnaissant ainsi le rôle essentiel qu'elles jouent dans la commune.

RENDEZ-VOUS

Prochaine séance du Conseil municipal

Mardi 28 juin à 20h30

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet:

www.vernier.ch/cm

Je me tiendrai volontiers à la disposition de celles et ceux qui souhaiteraient me faire part de leurs remarques, de leurs interrogations voire de leurs doléances.

Je vous invite également, chère Verniolane, cher Verniolan, à participer aux séances mensuelles du Conseil municipal pour mieux connaître le fonctionnement de notre institution.

Je souhaite, à toutes et à tous, qu'au cours de cette première année de la nouvelle législature, vous saisissez l'opportunité de dialoguer, dans un état d'esprit démocratique, avec vos autorités.

Monique Mattenberger

Nouveau Conseil administratif à Vernier : répartition des dicastères

Le Conseil administratif de Vernier lors de sa première séance de législature 2011-2015 a officialisé la répartition des dicastères.

Thierry Apothéloz chapeaute la gestion des services de la petite enfance, police municipale, sécurité civile, espaces verts, voirie et les cimetières, récupération et équipements. Deux de ses services, action sociale et solidarités ainsi que jeunesse et emploi, seront regroupés en un seul service qui se nommera « de la cohésion sociale ». Ce changement sera effectif en automne.

Yvan Rochat assure la responsabilité de l'aménagement du territoire, de la mobilité et du développement durable, des projets, de l'énergie, des bâtiments, de la communication et des écoles. Il reprend à sa charge le génie civil et les compétences en termes d'éclairage public qui étaient du ressort de Thierry Apothéloz.

Pierre Ronget est en charge des finances, de l'administration, de l'état civil, de la culture, des sports et de l'informatique et

des télécommunications. Il reprend par ailleurs les fonctions d'Yvan Rochat en ce qui concerne le service des ressources humaines.

Enfin, pour marquer l'objectif d'une meilleure collaboration transversale sur les dossiers stratégiques, le Conseil administratif constitue les trois délégations suivantes :

- **Délégation à l'aménagement du territoire** : Yvan Rochat et Pierre Ronget. Cette délégation aura pour objet l'examen de l'ensemble des projets stratégiques d'aménagement du territoire pour la commune.
- **Délégation à la cohésion sociale en milieu urbain** : Thierry Apothéloz et Yvan Rochat. Cette délégation aura pour objet les projets visant à réduire les inégalités territoriales et à agir en faveur des quartiers populaires complétant, par une approche territoriale et un partenariat fort avec l'Etat notamment, les politiques publiques ordinaires (politique de la Ville).
 - **Délégation à la sécurité urbaine** : Thierry Apothéloz et Pierre Ronget. Cette délégation aura pour objet l'élaboration de projets en vue de la mise en place d'une politique de gestion sécuritaire (diagnostic de sécurité urbaine, police de proximité, correspondants de nuit, etc.).

Un programme de législature fondé notamment sur ces axes de réflexion et de travail sera présenté au Conseil municipal avant sa pause estivale.

Enfin, le Conseil administratif a formellement nommé son Président en la personne de Thierry Apothéloz, qui a pris le titre de Maire au 1^{er} juin 2011. Yvan Rochat a été nommé vice-président et Pierre Ronget, membre.



De gauche à droite: Pierre Ronget, Thierry Apothéloz et Yvan Rochat.

Communications

Séances du 5 avril au 17 mai 2011

Autorisations de construire

Préavis communaux

APA 34'480 : Ville de Genève - Création de trois locaux commerciaux - Chemin du Château-Bloch 10. **Préavis favorable.**

APA 34'495 : TCS - Aménagement d'un fumoir et d'un parking pour motos - Déplacement d'un abri à vélos et d'un arbre - Chemin de Blandonnet 4. **Préavis favorable.**

APA 34'519 : Etat de Genève, Commune de Vernier, IKEA Suisse - Création d'une galerie de distribution, monte-charges, modification des sorties de secours - Route de Vernier 156. **Préavis favorable.**

APA 34'564 : Confédération suisse - Installation de panneaux solaires en toiture - Chemin des Anémones 9 à 15. **Préavis favorable.**

DD 104'208 : Hoirie Cloëtta - Tunnel agricole en plastique - Chemin De-Sales 10. **Préavis favorable.**

APA 34'620 : GRIFMIR SA - Réaménagement d'une discothèque, création d'un fumoir - Chemin des Batailles 22. **Préavis favorable** car nécessaire pour la sécurité de l'établissement malgré le fait que l'implantation de celui-ci soit contraire au plan directeur de la ZIBAT. Ce préavis est soumis à la condition que l'établissement tienne ses engagements en matière de sécurité et de respect de la tranquillité du voisinage.

DD 104'216 : M. Enzo ABBUNDO - Construction de trois villas jumelées, couvert, vérandas, garages et panneaux solaires - Chemin du Wellingtonia 15. **Préavis favorable** à condition que la construction soit conforme à un standard

de haute performance énergétique. Dans le cas contraire, l'accord du Conseil municipal serait impératif.

DD 102'017/ 3 : RETRIPA HOLDING SA - Installation de traitement de déchets - agrandissement d'une halle et construction d'un bâtiment administratif - Route du Nant-d'Avril 53, 55. **Préavis favorable** sous réserve que le projet de construction soit autorisé pour une durée maximale de 5 ans, que les constructions soient provisoires et facilement démontables, ceci dans l'attente de l'aboutissement du règlement directeur de la ZIMOGA.

Décisions cantonales: autorisations délivrées

APA 34'328 : Commune de Vernier - Piscine du Lignon - Rénovation des espaces de jeux - Route du Bois-des-Frères.

DD 102'992 / 2 : M^{me} et M. Jean-Silvain et Anne-Catherine LACROIX - (Rénovation d'habitation et création de deux villas contiguës - parking - installation de sondes géothermiques - mur antibruit) Agrandissement sous-sol - Modification implantation places de parc - Chemin des Campanules 1.

APA 22'980 / 2 : Commune de Vernier - (Rénovation, transformation et aménagement de locaux pour le Centre d'action sociale) - Réaménagement de locaux administratifs, création d'un accès extérieur - Avenue de Châtelaine 81.

APA 33'589 : Commune de Vernier - Réseau de chauffage à distance du quartier des Ranches - Rue du Village 9, route de Vernier 200.

APA 34'465 : Commune de Vernier - Aménagement d'une déchetterie - Chemin des Corbillettes.

APA 34'229 : Ville de Genève - Espace d'exposition provisoire - Avenue des Libellules.

Divers

Le montant de la redevance annuelle 2010 de SIG pour la Ville de Vernier se monte à CHF 1'681'618.05 pour un montant de CHF 1'640'000.- inscrit au budget.

Parcelles

Le Conseil administratif (CA) a signé un acte cédant à la Ville de Vernier une sous-parcelle de 10m² sise à la rue du Village. Il a également reçu un notaire et les membres du conseil de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV) pour la signature de l'acte relatif à la division-réunion de parcelles au chemin Du-Villard, ainsi qu'à la constitution d'un droit de superficie à la FMCV sur la parcelle nouvellement constituée.

Protection des eaux

Le CA reçoit l'annonce d'une subvention supplémentaire de CHF 187'493.50, à titre de solde de la subvention cantonale (36%) compte tenu des acomptes précédemment versés pour un montant de CHF 1'130'000.- pour le financement des travaux des collecteurs d'eaux usées et d'eaux de pluie à la route de Vernier et au chemin de Champ-Claude.

Réseau routier

La commission cantonale de la nomenclature accepte de désigner « Passage de l'Eclipse » le passage sous la route de Meyrin au niveau du centre commercial de Balaxert.

Règlement du journal communal

En ce début de législature, la rédaction de l'ActuVernier souhaite indiquer aux lectrices et lecteurs que plusieurs formations politiques ne seront plus présentes dans les pages réservées aux partis (dans ce numéros: pages 14 à 18). En effet, le règlement du journal communal de 2009, formalisant une règle établie par la Conseil administratif depuis 1996, stipule : « Des pages spécifiques du journal sont ouvertes aux associations communales ou partis politiques représentés au Conseil municipal » (art. 3, al. 1). Ainsi, les partis n'ayant pas d'élu-e-s au Conseil municipal ne peuvent pas publier de page d'information, soit A Gauche Toute, le PDC et les Radicaux.

Pour information, nous publions par ailleurs ci-dessous ce règlement en entier.

But

Le but du journal d'information communal est de porter à la connaissance de la population l'actualité communale et associative.

Article premier

6 Les textes publiés sont placés sous la responsabilité de leur-s auteur-s et n'engagent nullement la commune de Vernier et le comité de rédaction.

Comité de rédaction

- 1 Le contenu du journal est placé sous la surveillance d'un comité de rédaction.
- 2 Le comité de rédaction prend la décision de la parution ou non d'un article ou de toute demande de modification. Il en informe l'auteur.
- 3 Le comité de rédaction organise la parution, l'impression et la distribution du journal.

Article 2

Contrôle

- 1 Le Conseil administratif est l'organe de recours en cas de désaccord entre les parties.
- 2 Il se réserve la possibilité de prendre toutes les décisions en conséquence.

Article 5

Associations

- 1 Des pages spécifiques du journal sont ouvertes aux associations communales ou partis politiques représentés au Conseil municipal.
- 2 Lors d'élections communales, les partis politiques non représentés au Conseil municipal peuvent également bénéficier de pages spécifiques, pour autant qu'ils aient déposé une liste de candidats.

Article 3

Annonces

- 1 Les annonces gratuites sont à disposition des habitants de la commune. Elles sont réservées à des buts non professionnels.
- 2 Les annonces commerciales peuvent être acceptées selon les tarifs en vigueur.
- 3 Les espaces publicitaires ne sont pas ouverts aux partis politiques.

Article 6

Contenu des articles

- 1 Les textes ne doivent pas être polémiques, ni s'en prendre à quelqu'un de manière directe ou allusive, mettant en cause son intégrité.
- 2 Il n'est pas accepté de textes contraires à la morale ou aux bonnes mœurs.
- 3 Le journal refuse tout prosélytisme religieux.
- 4 Les pages du journal ne sont pas ouvertes aux associations traitant de problèmes privés.
- 5 Les textes doivent traiter de sujets en accord avec le-s but-s de l'association concernée. Dans chaque numéro, une page maximum est mise à disposition de chaque association.

Article 4

Délais

Les textes ainsi que le matériel de composition doivent être remis au comité de rédaction dans les délais prescrits faute de quoi ils ne pourront être insérés.

Article 7

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil administratif lors de sa séance du 17 février 2009 et est entré en vigueur le même jour.



Répondre aux besoins des familles et des enfants de Vernier-village

Le **Parti Socialiste** va déposer pour le 1^{er} Conseil municipal de la législature une demande de modification de régime de zone pour pérenniser l'affectation des parcelles aujourd'hui occupées par la Maison de Quartier l'ALIBI, l'école allemande et la crèche de Vernier.

Depuis plus de 10 ans, l'ALIBI a dû fonctionner avec les horaires de 1995 qui n'ont pu être adaptés aux réels besoins de la population respectant ainsi scrupuleusement les indications du Tribunal fédéral. Rappelons qu'en 1996, la commune avait dû recourir jusqu'à notre Haute Cour pour obtenir une autorisation de construire en dérogation de la zone villas actuelle pour modifier l'affectation de la villa en maison de quartier. Constatant aujourd'hui les besoins accrus pour les enfants et les adolescents du quartier, cette modification de zone permettra dans un premier temps d'adapter les horaires de l'ALIBI et affectera définitivement ces parcelles en zone d'équipement public comme le demande notre plan directeur.

Pour les 4-10 ans : un Jardin Robinson à Vernier-Village ?

Grâce à une équipe motivée (travailleurs sociaux des écoles des Ranches et Vernier-Place, APEVV, l'ALIBI, l'ABARC et les parents), un questionnaire a pu être envoyé aux parents des deux écoles suite au vote de notre motion demandant la création d'un Jardin Robinson à Vernier-Village. Nous sommes heureux de voir avancer ce projet et espérons qu'il pourra se concrétiser rapidement avec l'aide de la commune de Vernier. Par ailleurs, nous recherchons activement une parcelle permettant d'accueillir ce projet.



Elections 2011 au Conseil administratif : une équipe soudée et efficace au Conseil administratif ! Merci à toutes et à tous !

Le **Parti Socialiste** de Vernier et Thierry Apothéloz vous remercient chaleureusement pour la confiance et le soutien accordés le 17 avril dernier à l'occasion des élections au Conseil administratif. Ces résultats permettront de retrouver respect et confiance et de travailler sereinement pour notre commune.

Ce fut également le résultat d'une mobilisation sans précédent pour la démocratie et l'innovation au sein de nos quartiers.

Toutes les dernières actualités, notre programme, notre agenda et pour adhérer sont sur : www.ps-vernier.ch et sur FACEBOOK

Parti Socialiste de Vernier

p.a. Martin Carnino, Président, chemin du Devancet 16, 1214 Vernier/GE - Email: socialiste-vernier@bluewin.ch

PLR Les Libéraux Vernier

DE L'AMBITION
POUR VERNIER !

Revenus communaux 95,2 millions, dette 129 millions

Depuis 4 ans les revenus communaux enregistrent des augmentations régulières réjouissantes (de 84 millions en 2007 à plus de 95 millions en 2010).

Malgré ces résultats encourageants, le groupe libéral estime qu'une réflexion approfondie doit être menée sur la gestion des finances communales.

Tout le monde s'accorde sur le fait que des finances saines et équilibrées sont la garantie d'une politique sociale, culturelle et sportive dynamique. Il convient de souligner que la qualité de vie des habitantes et des habitants passe entre autres par un allègement de la charge fiscale des familles et par une diminution des impôts communaux. Une telle mesure permet de plus d'attirer des entreprises et de lutter contre le chômage.

L'éthique dans l'application du développement durable consiste notamment à ne pas léguer aux générations futures les problèmes d'aujourd'hui, dont la dette de 129 millions.

Pour pouvoir répondre aux défis que la commune devra affronter à moyen terme (infrastructures nouvelles liées au quartier de l'Etang et à d'autres projets sportifs et culturels), le groupe libéral demande donc à la fois une diminution de la dette et une baisse éventuelle des impôts communaux.

Le budget 2012 doit s'inspirer de cette stratégie.

Le groupe libéral

Un conseiller municipal tire sa révérence

Grâce à l'horaire des TPG, je sais que les vacances d'été ont commencé: moins de bus et toujours autant de monde qui attend au terminus de Vernier-Village. Pour moi la fin de la législature 2007-2011 ressemble un peu à un terminus: je n'ai pas de billet valable pour continuer le trajet. Je descends. Le bus n'attend pas, il repart.

Pendant que le trolley s'éloigne, je repense à quelques bons moments: écrire des motions qui sont ensuite acceptées par tous, avoir parfois de bonnes idées, réussir à faire changer d'avis certains, ... et surtout avoir appris à connaître et apprécier pas mal de monde, dans tous les partis.

Le trolley est maintenant tout petit à l'horizon. Du coup, je repense à des moments plus pénibles: une plainte pénale pour avoir rendu public un document que je n'ai jamais lu, relatif à une commission où je ne siégeais même pas; résister à 30 minutes de débat sur la couleur des tuiles d'un projet de villa; entendre des collègues parler (uniquement) du passé, sans avoir la moindre idée de comment gérer le futur.

C'est le moment de rentrer, on m'attend à la maison. Le bus suivant arrive, j'hésite à le prendre. Comme toujours, je n'ai pas assez de monnaie pour le billet.

Tant pis, je vais marcher.

André Faggioni

Association libérale de Vernier, case postale 374, 1219 Châtelaine
www.liberal-vernier.com
e-mail : liberal-vernier@bluewin.ch



Pour respecter et préserver nos ressources naturelles, cultivons bio !

Se soucier de l'avenir de notre planète, de notre impact sur l'environnement, tel est le défi des prochaines décennies. Ainsi, pour beaucoup d'entre nous, se reconnecter à la terre, se sentir proches de la nature commence par le type d'aliments consommés.

La Commune de Vernier a développé le « plantage », ou jardins urbains, permettant aux habitants de s'adonner au plaisir de la terre et de cultiver leurs propres fruits et légumes.

Ce projet a vu le jour en 2009 et ne cesse depuis de « pousser » aux quatre coins de la Commune (Libellules, Vernier-Village, Balaxert et Avanchets), pour la plus grande joie des Verniolans.

Le bio, au-delà d'une « tendance », relève bien plus d'une philosophie de vie : le souci et le besoin de consommer « traditionnel et naturel » dans le respect de l'environnement et des animaux de rente.

Ainsi, le groupe UDC de Vernier salue l'initiative de la commune mais souhaite voir naître davantage de nouvelles parcelles de plantage avec pour caractéristique le principe de la culture biologique : pas d'utilisation de produits (engrais, pesticides, fongicides) chimiques ou de synthèse, mais uniquement naturels, d'origine organique, animale ou végétale, de manière à préserver la nature. Une charte développera et sera la garante des principes régissant la méthodologie de la culture bio à respecter pour se voir attribuer lesdites parcelles.

A ce titre, l'UDC proposera prochainement un texte au Conseil municipal et nous espérons vivement qu'il rencontrera et obtiendra le soutien des autres groupes.

Valérie Cuenca Berger

«Plantages» des Libellules et un auxiliaire «naturel» bien précieux pour le jardinier, le hérisson (portant ici une marque rouge sur le dos). Pour éliminer les limaces, comptez sur lui plutôt que sur des granulés au métaldéhyde qui risquent de l'empoisonner !



Energie : l'affaire de Vernier !

Alors que la question énergétique revient (enfin) au premier plan en Suisse par le débat sur la sortie du nucléaire, Vernier se trouve elle-même au centre des enjeux énergétiques cantonaux.

Bref rappel : le canton souhaite construire sur le territoire de notre ville une centrale à gaz afin de produire plus de chaleur et d'électricité. Vernier s'y oppose, les infrastructures cantonales polluantes, déshumanisantes et nuisibles pour leur voisinage telles l'aéroport, les citernes, l'autoroute ainsi que des dépôts tous genres sont déjà trop nombreux sur notre territoire, il est temps que cela cesse.

Lors de la session des 9 et 10 juin, le Grand Conseil aura à se prononcer sur la nécessité d'une telle centrale. A l'heure où nous écrivons ce texte, nous ne savons pas ce que décideront les députés. Même si les oppositions à ce projet sont diverses (radicaux, MCG et Verts), seule la position des Verts relève d'une cohérence et d'une réelle vision en matière de politique énergétique.

Grâce aux Verts de véritables projets énergétiques voient le jour. Ainsi, au niveau cantonal, la nouvelle loi sur l'énergie et la référence à un urbanisme basé sur le développement d'écoquartiers témoigne d'une réelle vision d'avenir. A Vernier le refus de l'implantation de la centrale à gaz (<http://www.vernier.verts.org/?p=1>), la limitation des dépenses énergétiques plafonnées au montant de 2009, le souci d'un éclairage public raisonnable, l'élimination du mazout de nos chaudières ou l'obtention du label Gold Cité de l'Energie sont autant d'actions visant également à la sobriété et permettant aux générations futures de s'épanouir.

Puissent les députés et la Conseillère d'Etat Isabel Rochat, en charge de l'énergie, comprendre que sortir du nucléaire pour s'enfoncer encore plus dans le gaz, c'est encore courir à notre perte.

Il s'agit désormais de tourner le dos au gaspillage et à la consommation effrénée d'énergie, il s'agit de s'engager véritablement sur la voie de la sobriété.

Les Verts de Vernier / www.vernier.verts.org

Législature 2011-2015

Vos Conseillères municipales et Conseillers municipaux des Verts



Xavier CHILLIER



Leyla AHMARI TALEGHANI



Eric BOHLER



Esther SCHAUFELBERGER



Cécile THÉLIN

Vous pouvez compter sur les Verts au Conseil municipal et au Conseil administratif pour s'opposer à l'installation de la centrale à gaz et maintenir le cap pour une utilisation économe de l'énergie.

Votre Conseiller administratif vert



Yvan ROCHAT



Mouvement Citoyens Genevois - Case postale 691 - 1214 VERNIER

Le MCG lance les projets d'avenir

Nous contestons la démarche du PS qui a triché, n'a pas dit la vérité et a joué le rôle du vilain copieur ...

Cher habitantes, cher habitants, chers amis verniolans,

Dans le dernier *Actualité Vernier*, le PS se gargarisait de vouloir créer des places d'apprentissage pour les jeunes domiciliés à Vernier. La démarche est louable et sera clairement soutenue par le groupe MCG, à condition bien naturellement que le dogmatisme et les idéologies sectaires et l'arbitraire ne figureront pas dans les conditions cadres proposées aux entreprises intéressées par ce partenariat.

Il sied de rappeler que le MCG est le précurseur de cette démarche, puisque le 5 février 2008, notre ancien Maire Thierry CERUTTI avait déposé un PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL intitulé : Aidons vraiment les jeunes de la commune de Vernier à trouver un emploi !

Il était demandé notamment : que la commune devait agir en faveur de l'emploi des jeunes, pour les aider à s'insérer dans la société. Nous demandons des actions concrètes, en relation avec les associations professionnelles et les divers partenaires de la formation.

A l'époque, je vous laisse deviner quel a été le sort de cette proposition, qui a été reprise aujourd'hui de manière détournée par le PS à court d'idée :

Elle a été REFUSÉE par les socialistes, les verts et les libéraux! Dogmatisme quand tu nous tiens!

Nous avons par conséquent redéposé ce texte afin de voir si la nouvelle alliance PS-VERT-LIB défend vraiment les sans-emploi et les jeunes de Vernier à la recherche d'un travail.

Dans le même état d'esprit et afin que les jeunes de notre ville ne soient pas/plus manipulés comme cela a été le cas lors des dernières élections par une certaine gauche, le MCG va redéposer sa motion de mars 2008 demandant la création d'un parlement des jeunes qui permettra à la jeunesse verniolane de prendre des positions en connaissance de cause dans la transparence et le respect de nos institutions.

VOUS AVEZ ÉTÉ TROMPÉS - ILS VOUS ONT MENTI !

Le trio du Conseil administratif n'a pas lésiné en usant de moyens que nous estimons être de la désinformation et de la manipulation afin de pouvoir s'imposer lors des élections du 17 avril 2011.

Non contents d'avoir fait une propagande dénigrante et mensongère, ils ont fait croire aux propriétaires de villa qu'ils allaient défendre leur intérêt. Quelle naïveté ! Depuis quand les PS et les Verts soutiennent les zones villas et les propriétaires ?

Dans le même registre, ils ont fait croire aux familles en détresse à la recherche d'une place de crèche pour leurs enfants, qu'ils avaient la solution miracle en proposant un enfant - une crèche. Pour mémoire, cette proposition a déjà été proposée par les Radicaux lors de la législature 1995-1999 et acceptée par le Conseil municipal et depuis, que s'est-il passé? RIEN et ce n'est en tout cas pas le Maire PS qui a fait bouger les choses, si ce n'est d'utiliser cette thématique pour une fois de plus tromper les familles verniolanes.

Le groupe MCG avait proposé en mars 2008 déjà, un texte intitulé : **Promouvoir l'augmentation des mamans de jour et/ou des familles d'accueil** qui a permis de dynamiser et de développer les prestations offertes ainsi que de renforcer le statut des familles d'accueil.

Si comme nous, vous êtes contre les injustices et le dénigrement, pour une justice pour tous, un respect mutuel et partagé, venez rejoindre Le MCG en devenant membre - Ensemble pour un vrai changement !

Notre ligne reste et restera toujours la même : Ecoute, Dialogue et Respect !

Le MCG est toujours à votre disposition pour vos questions à l'adresse mail : mcg-vernier@bluewin.ch



Le Bio à prix Top!

Rendez-vous chez Vimat, votre Partenaire en vaisselle compostable!

Profitez maintenant de 5% de rabais!*



Renseignements:
Tél: 022 939 04 22
E-mail: info@vimat.ch

*Valable jusqu'au 31.08.2011 sur les commandes Internet, code: "Iris". Rabais non cumulables.

GYPSERIE - PEINTURE-PAPIERS-PEINTS

A votre service depuis 1982

G. SARACINO

Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

saracinogiovanni@hotmail.com

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

Jusqu'à 650.- de subvention à l'achat d'un VAE



Conseils et essais chez Autos & Energies Sàrl

133, route de Peney
1214 Vernier

Tél 022 341 08 74

www.a-e.ch info@a-e.ch

Energie solaire



Eau chaude sanitaire, aide au chauffage ou photovoltaïque

Devis et conseils chez Autos & Energies Sàrl

133, route de Peney
1214 Vernier

Tél 022 341 08 74

www.a-e.ch info@a-e.ch

Givaudan
ENGAGING
THE
SENSES

Une invitation à découvrir notre processus de création : unique et passionnant. Un voyage fascinant, qui va de la recherche fondamentale à la célébration des sens, en passant par la création pure.

Laissez-vous séduire par cette aventure.

www.givaudan.com



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier

1214 Vernier

Tél. 022 341 05 21

Fax: 022 341 02 65



LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante: Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable: Mme E. Rouph-Ducret

Heures d'ouverture:

Lu-Ve: 8h - 12h15 & 14h - 19h

Sa: 8h - 12h15 & 14h - 17h

TARIFS PUBLICITAIRES

1/12 page	CHF	110.-
2/12 page	CHF	220.-
1/4 page	CHF	300.-
1/4 page couv. int.	CHF	330.-
1/3 page	CHF	400.-
1/2 page	CHF	560.-
1 page intér.	CHF	1000.-
3° de couverture	CHF	1200.-

Service de l'information et de la communication:

Tél. 022 306 06 20

communication@vernier.ch

Ne ratez pas cette occasion !

Vous l'avez appris par la presse et par d'autres sources d'informations, le Plan directeur cantonal est en consultation. Cette mise à l'enquête publique nous permet à toutes et tous de transmettre à l'Etat jusqu'au 8 juillet nos remarques, suggestions, commentaires, etc... **A titre privé ou au nom de nos associations nous devons faire connaître notre position. Si nous ne faisons rien l'Etat décidera pour nous et nous imposera sa vision de l'aménagement. Ce faisant il nous dictera comment nous devons vivre, quelles sont les nuisances que nous devons subir et à quel degré d'intensité, comment nous devons nous déplacer.**

La vision de l'Etat se traduit par ce plan directeur; il imagine et prévoit l'organisation de notre territoire jusqu'en 2030. Le plan est à disposition à la Mairie et au DCTI. On y voit les zones appelées à être développées, qu'il s'agisse de zones urbanisées, de zones industrielles, etc... Les zones villas quant à elles, le DCTI n'en veut plus... du moins sur la rive droite. Le raisonnement qui sous-tend cette vision consiste à admettre comme une fatalité l'augmentation du nombre d'habitants à Genève, soit + 100'000 habitants d'ici 2030. Ce plan nous est annoncé comme étant évolutif afin de pouvoir s'adapter à de nouveaux besoins, ce qui n'est pas inintéressant en soi. Cependant, ce qui est catastrophique dans le cas

des communes de la rive droite, Vernier en particulier, c'est que l'essentiel des zones appelées à changer d'affectation, à être déclassées se situent de ce côté-ci du lac. La quasi-totalité des nuisances cantonales sont réunies ici. Le projet Praille-Acacias-Vernet (PAV) implique que toutes les industries situées entre la Jonction et le stade de la Praille, sur le côté Salève de la route des Jeunes soient déplacées... dans notre région ! S'agissant des zones industrielles, il s'agit pour l'Etat « d'offrir des conditions favorables aux activités industrielles ». Agrandissement de la ZIMEYSA avec l'augmentation du trafic qui en découle et prise en tenaille du Village nous sont réservés. Les créations des nouvelles zones industrielles également en lieu et place des zones de villas, dernières zones ayant encore un peu de verdure, nous sont réservées. S'agissant des transports, l'Etat nous parle de poursuivre le développement du réseau de transports publics à l'échelle de l'agglomération mais à l'échelle locale; est-il tolérable de subir ces surcharges permanentes dans les bus de même que des temps de déplacement supérieurs à 60 minutes pour remonter de Cornavin ? L'Etat et le DCTI en particulier serait bien inspiré de commencer par répondre aux besoins des habitants, ici et maintenant. Ces problèmes ne sont pas nouveaux, mais encore faut-il que la

population verniolane ne soit pas ignorée par l'Etat. Vernier n'est pas qu'un espace à densifier, réservé aux classes sociales laborieuses qui doivent subir toutes sortes de nuisances et s'empiler dans des immeubles. Le développement du canton tel qu'il est organisé par l'Etat n'est rien d'autre qu'un développement à deux vitesses, une véritable ségrégation au niveau territorial.

Pour ne pas laisser les choses continuer ainsi, prenez connaissance du Plan directeur cantonal et transmettez à l'Etat ainsi qu'à la commune vos remarques, suggestions et désaccords! La mairie est en mesure de vous aider si besoin. Lorsque la commune sera sollicitée à son tour elle saura encore mieux ce que nous attendons d'elle.

Bon été à toutes et tous.

Le Comité

P.-S. – Il semblerait que le projet de fermeture du chemin De Sales à la hauteur de l'église catholique refasse surface... à suivre avec la plus grande vigilance.

AIW – Association des Intérêts de Vernier-Village
CP 434, 1214 Vernier
Cotisation CHF 20.- / personne / an

Travaux et mobilité

Travaux en cours I

Des travaux, actuellement en cours dans le cadre de l'extension de l'espace de vie enfantine (EVE) du Lignon (Place du Lignon 16), ont débuté fin avril pour une durée de 5 mois. Ce nouvel espace semi-enterré d'une surface d'environ 50 m² abritera divers locaux de stockage (économat et chambre froide), des vestiaires et des sanitaires pour la cuisine.



Travaux d'extension de l'EVE du Lignon.

Travaux à venir I

Tennis: en raison de travaux de la cuisine du restaurant du **Tennis Club de Vernier** (via Monnet, 1214 Vernier), l'établissement sera fermé du 04 au 22 juillet 2011.

Afin d'améliorer le confort de notre clientèle, nous allons procéder à la réfection des quatre terrains de **tennis extérieurs à Aire** ainsi que de **trois terrains extérieurs à Vernier**.

En effet, ceux-ci datent de plus de 10 ans. L'usure ayant rendu leurs revêtements lisses et glissants, ils ne satisfont plus aux conditions normales de jeu et aux normes de sécurité.

Nous allons donc remplacer ces surfaces par un nouveau revêtement synthétique, avec une filtration de l'eau beaucoup plus efficace qui optimise le drainage et réduit considérablement le temps de séchage en cas d'intempéries, permettant ainsi

une réutilisation des terrains beaucoup plus rapide.

A cet effet, les terrains 3, 4, 5 et 6 d'Aire seront fermés dès le 20 juin et jusqu'au 10 juillet prochain. Les terrains 1, 2 et 3 de Vernier seront quant à eux en réfection du 11 juillet au 22 août 2011.

Durant ce laps de temps, tous les courts couverts ainsi que les terrains de badminton restent disponibles, de même qu'un court extérieur à Vernier.

Nous remercions les utilisateurs de leur compréhension quant aux perturbations que ces travaux pourraient causer et nous nous réjouissons de pouvoir leur proposer des terrains flambants neufs.

Stade de football de Vernier: de mi-juillet à fin août, le terrain C du stade de Vernier sera en réfection. Le revêtement en gazon naturel sera remplacé par un

revêtement en gazon synthétique, permettant aux nombreuses équipes utilisatrices de s'entraîner dans de bonnes conditions, tout au long de l'année et par tous les temps.

Ces travaux ont été prévus durant la période estivale, afin de ne pas perturber l'activité des clubs sportifs.

PUBLICITÉ

Une terrasse au calme dans une ambiance sympa ?

Le Restaurant du P'tit Music Hohl

Viande sur ardoise
Tartare de boeuf
Filets de perches
Ouvert 7/7 (sauf sam dim midi)
7 plats du jour à midi
Parking à disposition

P'tit Music Hohl
Restaurant L'Après Scèn - 54, av. Casai - 1216 Cointrin - Réservations : 022 798 8 798

Au café-théâtre :
du 16.6 au 9.7
Cabaret grivois

Interdit aux moins de 18 ans ?
Repas 19h - spectacle 21h30
Info et menus : www.musicihohl.ch

Apéritif dès 17h00

ERRATUM

Subventions pour l'achat de vélos électriques

Une erreur s'est glissée dans le dernier numéro d'ActuVernier. La subvention communale pour l'achat de vélos électriques ne s'élève pas à CHF 400.- comme annoncé mais aux 15% de l'investissement et ne peut pas être supérieure à CHF 400.-.

Les sauveteurs auxiliaires de Vernier

Les Sauveteurs auxiliaires sont un corps civil typiquement genevois, formé d'hommes qui ont décidé de donner une partie de leur temps et de leurs forces pour venir en aide bénévolement à leur prochain. Lorsque l'importance d'un sinistre le justifie ils sont appelés à seconder les sapeurs-pompiers dans l'évacuation des personnes, le sauvetage des biens et l'organisation du service d'ordre. Il convient de relever que leur but n'est pas seulement de seconder les sapeurs-pompiers; ils prêtent également leur concours pour des manifestations patriotiques et philanthropiques, à l'exclusion de celles ayant un caractère politique ou confessionnel.

A Vernier, le Corps des Sauveteurs auxiliaire prête son concours dans le cadre des promotions en assurant tant la sécurité des classes lors de leur transfert des écoles vers le village que la sécurité du cortège et des manèges, sans oublier bien sûr la distribution du sirop et de la collation à tous les enfants.

A l'occasion de la fête nationale du 1^{er} août, le Corps des Sauveteurs participe au cortège des lampions. Il assure également la sécurité des familles. Il distribue et sert la soupe populaire, cafés et boissons à tous nos aînés présents.

Par ailleurs, le Corps des Sauveteurs auxiliaires est à disposition, tout au long de l'année, des autorités communales pour toutes manifestations culturelles ou sportives se déroulant dans notre commune. Tout ceci dans une ambiance d'amitié et de dévouement au service de toutes les citoyennes et de tous les citoyens de Vernier.

ALORS VENEZ VOUS JOINDRE A NOUS. Rien de plus facile. Remplissez le talon-réponse ci-dessous et envoyez-le à l'adresse indiquée. Vous serez le bienvenu.



Cours cantonal de circulation routière avec des instructeurs de la Police genevoise.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Etre domicilié dans l'une des communes du canton.

- Etre Suisse ou au bénéfice d'un permis d'établissement.
- Avoir entre 25 et 65 ans au moment de la candidature.
- Présenter les conditions morales et physiques nécessaires.

Pour tout renseignement:

Eric Cochard, chef
Tél. 022 733 44 66
ecram@bluewin.ch

Attention au feu bactérien : visite d'inspecteurs à Vernier.

Inoffensif pour l'homme, le feu bactérien est une maladie qui menace nos cultures de fruits à pépins. Elle ne touche que les plantes du groupe des rosacées, c'est-à-dire les plantes qui ont un fruit ayant une cavité pour les pépins. On peut diviser cette famille de plante hôte de la maladie en trois groupes:

- les arbres fruitiers à pépins comme les pommiers, les poiriers ou les cognassiers,
- les plantes ornementales comme les cotonéasters, les pyracanthas (buisson ardent), les photinias ou les chaenomeles (pommier du Japon),
- les plantes sauvages comme les aubépines ou les sorbiers.

Lutte préventive | Il n'existe à ce jour aucun type de lutte satisfaisant pour combattre cette bactérie une fois les plantes infectées. Ainsi, afin de prévenir le risque d'infection de cette maladie, un contrôle de ces plantes a été ordonné par le Canton sur l'ensemble du territoire communal durant l'été 2011.

Ces prochains mois, des inspecteurs légitimés par la Ville de Vernier feront un contrôle sur toutes les propriétés publiques et privées pour identifier les infections. Les propriétaires visités doivent ouvrir leur porte à ces inspecteurs et tout refus d'accès sera dénoncé et puni. Un inventaire des plantes sensibles au feu bactérien sera créé afin de pouvoir surveiller par la suite leur état de santé et éviter tout risque de propagation de la maladie.

L'arrachage préventif des plantes hôtes est judicieux et recommandé, mais encore facultatif sur notre commune. Il pourrait toutefois devenir obligatoire sur ordre du Conseil d'Etat si la situation sur le canton devait se détériorer.



Votre rôle | Aidez-nous d'ores et déjà à maintenir le territoire communal exempt de cette maladie en accueillant les inspecteurs et en contrôlant les plantes hôtes pour dépister les symptômes tels que dessèchement de rameau, déformation en crosse, apparition d'exsudat ou dessèchement des feuilles à partir du pétiole qui peuvent être causés par le feu bactérien. L'été est la période la plus propice à ces contrôles.

En cas de suspicion, l'annonce à la station phytosanitaire cantonale est obligatoire : 022 388 71 71, agriculture@etat.ge.ch) ou au service des espaces verts de Vernier.

Une vérification du cas et si nécessaire l'analyse par test rapide sera effectuée

afin de déterminer la présence ou non de feu bactérien. Attention, les échantillons de plantes suspectées malades ne doivent être prélevés que par des personnes compétentes. Ils seront envoyés pour analyse au laboratoire de Changins. Le cas échéant, l'arrachage de plantes infectées ne doit être fait que sous supervision pour diminuer les risques de dissémination.

Pour tout renseignement complémentaire, des fiches techniques sont à votre disposition au centre d'entretien de Vernier, via Monnet 3, 1214 Vernier.

Renseignements : service des espaces verts, 022 306 07 00

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom:	_____	Prénom:	_____
Date naissance:	_____	Etat civil:	_____
Profession:	_____		
Adresse:	_____		
N° postal:	_____	Localité:	_____
Tél. privé:	_____	Tél. prof.:	_____
Signature:	_____		

Talon à envoyer à : CORPS DES SAUVETEURS AUXILIAIRES DE VERNIER
P.A. ERIC COCHARD CHEF - 5, RUE LOUIS-FAVRE - 1201 GENEVE

Comptes 2010 : le meilleur résultat en vingt ans

Le bouclage de l'exercice financier 2010 pour la Ville de Vernier présente pour la 13^e fois consécutive un résultat bénéficiaire. C'est même le meilleur résultat réalisé durant ces vingt dernières années. Rien que sur les quatre années de la législature 2007-2011, le montant total des excédents de revenus s'est élevé à plus de CHF 20 millions. Il est important de préciser que ce résultat a été obtenu sans réduire les prestations et même en les améliorant, grâce à une gestion attentive des divers postes financiers de la Ville de Vernier.

La nouvelle péréquation financière intercommunale, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2010, déploie pour la première fois ses effets. Vernier a touché CHF 9,1 millions pour la prise en charge des intérêts de la dette, le financement des structures d'accueil de la petite enfance, ainsi qu'à titre de contribution péréquative de la part des communes à fort potentiel de ressources.

Al'encontre des attentes pessimistes face à la situation économique affichées lors de la présentation du budget 2010, les rentrées fiscales de l'impôt des personnes physiques et morales ont rapporté CHF 7,2 millions de plus que les sommes budgétées.

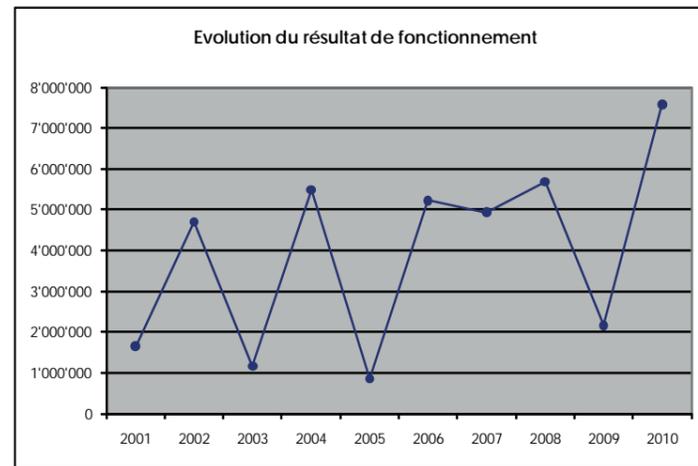
Les comptes de l'année 2010 présentent un total de charges de CHF 87'601'070.66, tandis que les revenus s'élèvent à CHF 95'184'225.50. C'est donc un excédent de revenus de CHF 7'583'154.84 qui est viré en augmentation de la fortune.

Investissements | En ce qui concerne les investissements, le total des dépenses s'élève à CHF 15'241'272.20 et celui des recettes à CHF 728'772.45. L'augmentation des investissements nets s'élevant à CHF 14'512'499.75.

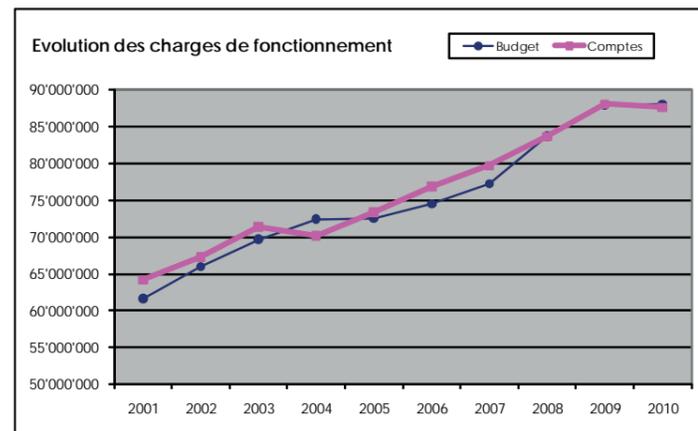
Sur un projet de budget de presque CHF 21 millions, le total des dépenses d'investissements se montent à 73%. La différence non réalisée représente une somme de CHF 5,67 millions qui provient, d'une part, de crédits qui n'ont pas été totalement ou partiellement réalisés, et, d'autre part, de crédits qui n'étaient pas prévus ou dont l'investissement sur l'exercice 2010 a été supérieur à celui budgété, et ceci pour diverses raisons.

Concernant les recettes, elles d'élèvent à CHF 728'772.45, alors qu'aucune somme n'était inscrite au budget.

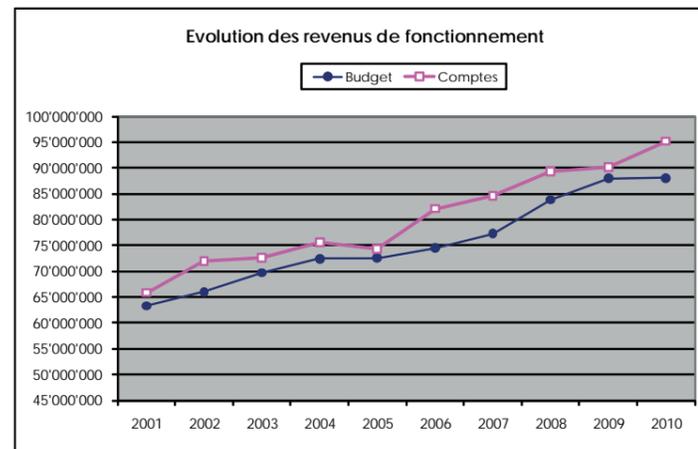
Pour tous les détails, voir le compte-rendu administratif et financier 2010 sur www.vernier.ch/craf



Evolution du résultat financier sur les 10 dernières années.



Evolution des charges de fonctionnement sur les 10 dernières années.



Evolution des revenus de fonctionnement sur les 10 dernières années.

Déménagement de l'administration du Service Petite Enfance

Située actuellement à l'école Bourquin, 68 rte de Châtelaine, l'administration du Service Petite Enfance quitte ses locaux et déménage au Pavillon de l'Enfance à Vernier-village.

En raison du déménagement,

**le service de la petite enfance
sera fermé
du mercredi 20
au vendredi 22 juillet inclus.**

Le personnel du service ne sera pas atteignable et profite de la fermeture de l'ensemble des crèches et jardins d'enfants de la commune afin de générer le moins de désagréments possible auprès de ses utilisateurs.

Dès le lundi 25 juillet les bureaux du service de la petite enfance seront à nouveau ouverts. L'équipe administrative vous recevra avec plaisir dans ses nouveaux locaux et pourra répondre à vos demandes à l'adresse ci-dessous :

**Service Petite Enfance
Pavillon de l'Enfance
Rue du Village 178
1214 Vernier**

Tél. 022 306 06 80 (inchangé)

L'adresse de correspondance reste inchangée :
Ville de Vernier
Service de la petite enfance
Case postale 520
1214 Vernier

ANNONCES GRATUITES

Cherche

Heures de repassage aux Avanchets,
tél. 076 24 95 341

BénéVernier est en deuil

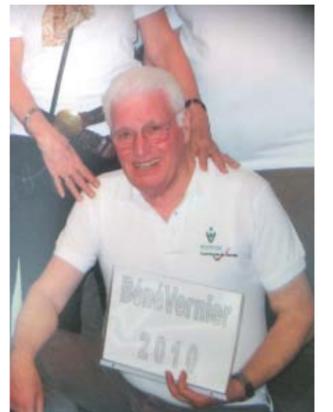
Rosario Cicco n'est plus !

Il a participé à la création de notre mouvement.

Il était toujours disponible.

Son sourire et sa bonne humeur étaient omniprésents, son coup de main n'était pas à solliciter.

Tu resteras toujours présent parmi nous, Rosario, nous te le promettons.



QUE FAIRE EN CAS DE CANICULE?

GRANDES CHALEURS: RESTER AU FRAIS

Les périodes de canicule sont épuisantes pour tous et toutes. Les personnes âgées sont particulièrement menacées: elles ont besoin d'une aide et d'un suivi réguliers. Soyons solidaires: la santé des personnes âgées est l'affaire de tous. Nous devons leur prêter attention, surtout si elles sont seules ou dépendantes.

3 RÈGLES D'OR POUR LES PERSONNES ÂGÉES LORS DES GRANDES CHALEURS

1 SE REPOSER

> Rester chez soi, réduire l'activité physique

3 BOIRE BEAUCOUP – MANGER LÉGER

> Boire frais régulièrement (au moins 1.5 l par jour), sans attendre d'avoir soif

2 LAISSER LA CHALEUR DEHORS – SE RAFRAÎCHIR

> Le jour: fermer fenêtres, volets, stores, rideaux

> La nuit: bien ventiler

> Porter des vêtements clairs, amples et légers

> Rafraîchir l'organisme: douches froides, linges humides sur le front et la nuque, compresses froides sur les bras et les mollets, bains de pieds et de mains froids

> Repas froids riches en eau: fruits, salades, légumes, produits laitiers. Veiller à consommer assez de sel

SYMPTÔMES POSSIBLES D'UN COUP DE CHALEUR:
Faiblesse, confusion, vertiges, nausées, crampes musculaires.
Il faut agir immédiatement! Faire boire, rafraîchir la personne, appeler un médecin.

Éditeur: Office fédéral de la santé publique (OFSP)
Dossier d'information «Que faire en cas de canicule?» de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), www.canicule.ch, © 2007

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Office fédéral de la santé publique OFSP
Office fédéral de l'environnement OFEV

Une aide pour les démarches à effectuer en cas de décès

Lorsque survient le décès d'un proche, il n'est pas aisé durant la période de deuil de devoir se préoccuper des démarches administratives à effectuer, telles que l'annonce du décès, l'organisation des funérailles ou encore le règlement de la succession.

L'état civil est l'une des entités qui effectuent avec vous certaines de ces tâches. Voici quelques éléments d'information :

Que faire si le décès arrive à domicile ?
Prendre contact avec un médecin afin qu'il puisse constater le décès.

A qui et quand déclarer le décès ?
Le décès doit être déclaré dans les 2 jours à l'arrondissement d'état civil du lieu où il s'est produit.

Comment effectuer cette démarche ?
Les pompes funèbres que vous aurez sollicitées se chargeront d'une grande partie des formalités et des obsèques (notamment la déclaration de décès à l'état civil du lieu d'événement).

Quels sont les documents à fournir pour l'enregistrement d'un décès ?
Afin qu'un décès puisse être enregistré, plusieurs documents sont à présenter :

Pour les Suisses :

- Livret de famille ou certificat individuel d'état civil ou certificat de famille
- Passeport ou carte d'identité
- Attestation de domicile (si domicilié hors du canton de Genève) ou permis d'établissement (pour les Confédérés)

Pour les étrangers, veuillez prendre contact avec l'office de l'état civil du lieu du décès (pour Vernier, voir informations ci-après).

Quand et qui peut obtenir des actes de décès ?

Lorsque le décès a été enregistré, l'état civil peut délivrer des actes, chaque exemplaire coûte 30 francs. Les actes sont délivrés par l'état civil du lieu de l'événement uniquement au(x) répondant(s).

Organismes qui sont prévenus par l'état civil ?

Lors de l'enregistrement d'un décès, l'état civil a l'obligation d'avertir les administrations suivantes : l'AVS, les communes d'origine pour les personnes suisses, l'office cantonal de la population, le service des successions, la justice de paix. Une convention a également été signée avec les pays suivants : Autriche, Allemagne, Italie.

Renseignements:
service de l'état civil, 022 306 06 30

FRAIS D'OBSÈQUES OFFERTS À VERNIER

La Ville de Vernier prend en charge les frais d'obsèques pour les personnes qui, au moment du décès, sont domiciliées sur le territoire communal de Vernier ou dans les établissements hospitaliers et médico-sociaux du canton (dans ce cas, pour autant que leur dernier domicile, avant l'entrée dans ces institutions, se situait sur la commune de Vernier).

Pour que la commune puisse prendre en charge ces frais, il faut **impérativement** que la famille de la personne défunte prenne contact avec les **Pompes funèbres officielles de la Ville de Genève** au 022 418 60 00, avec qui la commune a la convention de gratuité des obsèques.

Les prestations prises en charge par la Ville de Vernier sont les suivantes :

- La fourniture d'un cercueil en sapin avec capitonnage papier

- La mise en bière
- Le dépôt éventuel dans une chambre mortuaire (maximum 3 jours)
- Le transfert du corps jusqu'au lieu du culte, dans le canton de Genève
- L'acheminement sur un cimetière de la Ville de Vernier
- Le service des porteurs
- La fourniture éventuelle d'une urne cinéraire.

Toutes demandes de prestations autres que celles mentionnées ci-dessus entraîneront la facturation aux familles de la totalité des frais d'obsèques selon les tarifs en vigueur.

L'association BAL vous invite à l'inauguration du White Cube

Trois ans après l'ouverture d'un espace d'arts contemporains dans un appartement de l'immeuble des Libellules, l'association BAL – Biennale des Arts contemporains aux Libellules – inaugure son nouvel espace d'exposition et de médiation, le White Cube.

Installé pour une période de deux ans, le White Cube s'inscrit dans la continuité du projet BAL qui questionne les passerelles possibles entre pratiques artistiques et lien social. Il accueillera régulièrement des expositions d'artistes et d'habitants. Grâce à sa situation insolite et son contact direct avec le quartier, il devrait permettre une meilleure lecture des œuvres proposées. Espace d'exposition et de manifestation, le White Cube se veut également un lieu de rencontre, une « maison du peuple » ouverte à tous.

Angela Marzullo sera la première artiste à investir le White Cube avec l'exposition « Congrès de Libellules », installation comprenant un ensemble de films réalisés entre 2004 et 2011, dont la vidéo inédite « Les Libellules », tournée en juin 2011 dans le quartier homonyme. L'artiste explore depuis plusieurs années la thématique consacrée à la pédagogie et à la transmission et son dernier film en développera un volet supplémentaire.

La soirée d'inauguration se poursuivra avec une chorégraphie réalisée par des enfants du quartier et une animation musicale par l'Avenir Accordéoniste de Châtelaine. Un apéritif sera proposé à l'issue du vernissage.

La réalisation du projet White Cube a été rendue possible grâce à la Bourse 2010 pour médiateur en art contemporain du FMAC et aux soutiens de la Ville de Vernier, du Bureau de l'intégration des étrangers de Genève et de la Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale.

Jeudi 30 juin 2011 à 18h

Sur la butte située à proximité du terrain de foot des Libellules

Vernissage de l'exposition « Angela Marzullo – Congrès de Libellules »
Chorégraphie d'enfants du quartier organisée par la Maison de Quartier des Libellules (MQL)

Musique avec l'Avenir Accordéoniste de Châtelaine

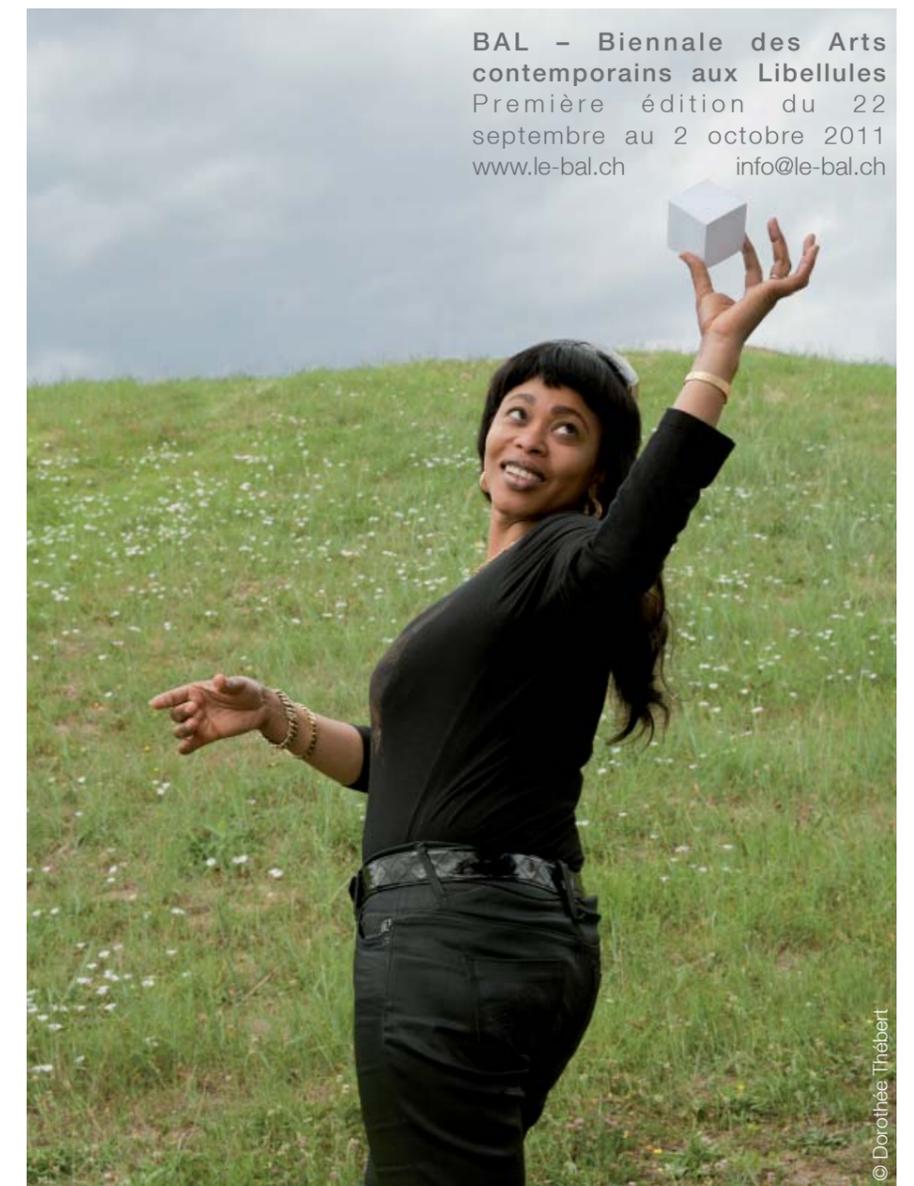
Apéritif préparé par la MQL

Discours : 18h

Ouverture des portes : 17h

Entrée libre

BAL – Biennale des Arts contemporains aux Libellules
Première édition du 22 septembre au 2 octobre 2011
www.le-bal.ch info@le-bal.ch



Interdit aux moins de 18 ans: « revu sous la ceinture »

Après le spectacle, la tradition veut que les comédiens se retrouvent pour dîner dans l'euphorie encore présente de la représentation qu'ils viennent de donner. Ils se détendent, ils trinquent, ils ripaillent mais surtout ils se racontent des horreurs. Ils caricaturent ce qu'ils ont joué le soir même en érotisant les scènes. Ils s'échangent les dernières blagues grivoises, les derniers potins d'alcôve des élus, les déviances érotiques des puissants... Ils « refont le monde » dans la légèreté des « grandes vérités » de fin de soirée. Ils brassent l'humour noir, la gaudriole à s'en faire péter prostate et sinistrose.

Autant de perles et de fous rires ne devaient pas se perdre. Fini le sectarisme théâtral ! Le public a droit lui aussi à l'humour des coulisses, à la gauloiserie, aux formes érotico-poétiques de la langue française.

C'est assurément une bonne idée qu'ont eue Philippe Herdewyn et Dominique Poupaert en proposant ce spectacle grivois en ce début d'été. Avec deux autres complices Nicole Schoefel et Pascal Ernst, ils ont su retrouver l'esprit des cabarets parisiens de la grande époque, les cafés truculents de Montmartre. Ceux qui ont vu défiler les Aristide Bruant, les Louise Labe ou les Jean-René Caussimon.

Après tant de spectacles à Genève, où tous les artistes et causeurs bêtards (c'est une contrepèterie) ont évité le sujet dont on ne parle pas mais auquel on pense toujours: le cul !

Toujours très en « verge », nos trois « cons paires » proposent des sketches « bien léchés », des chansons grivoises, des situations « hard hue », bref un véritable « fesses-tival » d'humour pour tout poil.

Il est vrai qu'en voyant l'affiche, on peut s'attendre à des comédiens très dévêtus, de l'humour gras... Que nenni, les trois auteurs-comédiens ont eu le talent de nous concocter un spectacle du meilleur goût avec un sujet où l'on peut facilement tomber dans le pire. Aucune fesse visible sur scène puisque nos artistes portent le smoking. Le grivois est fait dans le propos et les situations.

On pourra voir, entre autres, tous les politiques de la république se croiser dans le célèbre salon genevois

« Vésuvia », une tragédie grecque vantant les mérites de la masturbation, un doublage de film X, des textes érotiques de Jean de La Fontaine, des sketches sur le phénomène des partouzes, sur le harcèlement sexuel, la vie des spermatozoïdes, les nymphomanes, les impuissants... sans oublier des brèves de comptoir, des pubs détournées et une revue de presse très hard. Tout cela est ponctué par une douzaine de chansons très osées.

Avec la drôlerie de leur jeu et leur sens de l'improvisation, nos trois comédiens savent très bien faire prendre une sauce qui pourrait, s'il n'y avait pas ce talent, devenir grasse.

Jusqu'au 9 juillet, vous prendrez bien 80 minutes sexuelles de plaisir... Attention toutefois, « Interdit aux moins de 18 ans » s'adresse plus aux gorges déployées qu'aux culs pincés !

Extrait: « Aujourd'hui, tous les partis politiques veulent légiférer sur les salons des Pâquis, sauf les Verts, qui râlent car chez les filles maintenant, y'a plus de gazon à brouter ! »



Jusqu'au 9 juillet

Apéritif et repas dès 19h – spectacle à 21h59
P'tit Music Hohl
54, av. Casaï

Infos sur www.musicohhl.ch
Réservations 022 798 8 798

Théâtre d'été de Vernier : petits règlements de comptes en famille

Le cercle familial reste l'un des groupes relationnels dans lequel l'échange verbal doit encore respecter certaines règles malgré des tensions extrêmes. Surtout si une cérémonie quelconque oblige les participants à un minimum de retenue. « Romance en fa », la nouvelle comédie dramatique du Théâtre d'Été de Vernier qui sera donnée en plein air du 6 au 23 juillet prochains à la Maison Chauvet-Lullin, aborde ce sujet avec brio et non sans humour.

L'histoire ? Deux demi-sœurs se retrouvent réunies lors de la maladie de leur père. On ne s'est pas vu depuis plusieurs années, chacune a construit sa vie de son côté, on remâche les vieilles rancœurs, on confronte échecs et réussites, on se dit ses quatre vérités comme il sied entre parents qui n'éprouvent aucun plaisir à se retrouver. Et parce qu'il y a une brutale prise de conscience de l'irréversible, les deux sœurs vont devoir revenir sur un passé douloureux pour apurer leurs comptes avec elles-mêmes et avec autrui et se révéler petit à petit beaucoup plus fragiles et vulnérables qu'elles n'apparaissaient au départ, le tout avec force piques et répliques d'anthologie !

« Romance en fa » n'est pourtant pas une pièce sur la communication ou sur la non-communication, c'est plus que cela.

C'est une pièce sur les apparences, elle révèle que souvent le passé nous engluie dans le présent. Une pièce sur l'impos-

« Cette Romance en fa possède sa musique qui lui est propre et résonne dans une famille aussi discordante que décomposée. »

Jean-Pierre de Beaumarchais

sibilité de se dire, sur l'inconscient paralysant, sur les absents toujours présents, qui pèsent de tout leur poids sur l'ici et maintenant, sur un passé qui ne veut pas mourir. Tous les personnages de la pièce sont abîmés par la vie et ne peuvent trouver de secours chez aucun autre des protagonistes. Ils se retrouvent chacun désespérément seuls. La solitude a pris le pas sur la sollicitude dans cette sphère familiale qui ne sait pas parta-

ger, aller vers l'autre, ou faire part de ses sentiments. Cela pourrait être une simple tragédie, banale, comme toutes les situations semblables des familles qui ne s'entendent pas. Ça ne l'est pas.

La force de cette pièce, c'est de montrer avec drôlerie les non-dits et de travailler sur le langage des corps. La metteuse en scène, Silvia Barreiros, se pose dès lors comme une observatrice des sentiments, elle puise derrière ce qui est dit, extrait les émotions, révèle avec talent et cocasserie les faux-semblants de ce dialogue ininterrompu. Elle joue, à son tour, le rôle de la psychanalyste qui se met à l'écoute de ce chant de solitude.

Une magnifique comédie dramatique, telle une partition entre l'apparence et la transparence.

Illyria Pfyffer

ROMANCE EN FA
de Sophie Artur et Sylvie Audcoeur

Théâtre d'été en plein air
Maison Chauvet-Lullin à Vernier
Du 6 au 23 juillet 2011
Relâche dimanche et lundi
www.vernier.ch/evenements

Claudie : Bernard ? Il ne va quand même pas passer le week-end devant le foot ? Bernard ? Ah oui, tu ne sais pas, il a acheté un club de foot !

Lili : Ça s'achète ça, un club de foot ?

Bernard : Tout s'achète.

L'Atelier Choral, le point après une première année de répétitions

ATELIER CHORAL

Après un merveilleux concert, plein d'émotions, donné à Compesières le dimanche 21 mai, voici des nouvelles du projet «L'Opéra à l'école» de L'Atelier Choral.

Samedi matin, répétition : entrez en catimini dans la salle et écoutez :

Le chorégraphe : « Au 1^{er} Eurydice, la classe de..., vous entrez... ! »

Les élèves des classes de 3P, prennent place sur la scène, au milieu des choristes.

Le chorégraphe : « Pieds serrés, les choristes ! »

Le chorégraphe : « Avant le 1^{er} ta-tamm..., chacun à sa place... les garçons de 4P, avec qui vous êtes ?..., les filles de 4P, en place pour entrer... ! »

Le chorégraphe : « 123456, 223456, 323456, ... », les élèves de 5P, concentrés, s'élancent et enchaînent avec précision les mouvements de leur chorégraphie...

Nous voilà à la fin d'une première année de répétitions. Les élèves de 3P, 4P et 5P ont travaillé une fois par semaine avec Antonio Gomes et leur enseignant(e) en salle de rythmique et plusieurs samedis matin, ensemble ou par groupe, avec ou sans les choristes. Ces derniers assimilent rapidement leur chorégraphie, bien qu'ils n'aient pas encore eu, eux, de répétitions seuls avec le chorégraphe: cela est planifié régulièrement pour la rentrée scolaire prochaine.

Ces répétitions ont porté leurs fruits; une bonne partie de la chorégraphie de l'œuvre a été mise en place. Il reste à préciser certains gestes et à leur donner l'émotion voulue.

D'ores et déjà, ce qui a été fait laisse augurer d'un spectacle magnifique, mais chut..., on ne vous en dira pas plus pour l'instant. Surprise... !

En parallèle, il y a le travail du scénographe pour les lumières et les décors et celui du designer qui crée les costumes. Là aussi, le projet avance à grands pas; ce qui a déjà été réalisé est également magnifique, mais nous vous parlerons de cela, sans tout dévoiler bien sûr, dans un prochain article.

Et qu'en est-il du travail sur l'œuvre, à l'école, en parallèle de ces répétitions ? Ceci aussi fera l'objet d'un article séparé; il y a déjà tellement à dire... c'est riche et magique !

Le but suivant, plus proche, fin septembre 2011, est la mise en place de la participation des élèves de 1E à 2P.

Pour ces élèves, le travail par classe a également bien avancé, en salle de rythmique et tout récemment, une répétition a réuni les 250 enfants de ces degrés pour une première répétition commune en salle de gymnastique. C'était un challenge et il a été réussi. Tous ces progrès n'auraient pas été possibles sans l'engagement de toutes et tous: enfants, choristes, enseignant(e)s, directrice, équipe de pilotage et vous aussi, parents, qui respectez votre engagement en envoyant vos enfants pour les samedis matin de répétition.

Merci à vous toutes et tous... de grands moments de bonheur se préparent grâce à vous...

Catherine Jenny pour l'Atelier Choral
1228 Plan-les-Ouates, tél. 022 784 02 29,
www.atelierchoral.ch

CHAISES LONGUES ET BUVETTES DANS DEUX PARCS CET ÉTÉ

Le service des espaces verts verniolans, en collaboration avec des associations, propose des lieux de détente cet été dans deux parcs avec chaises longues, parasols, buvette, jeux d'échecs, jeux d'eau (Balaxert), baby-foot, tables de ping-pong, badminton, etc.

Les lieux seront ouverts du 25 juin jusqu'aux alentours du 14 septembre.

Parc de Balaxert en collaboration avec l'association ABJ
Chaises longues à disposition du mardi au dimanche de 12h à 20h

Buvette ouverte du mardi au vendredi de 12h à 14h et de 16h à 18h. La buvette est ouverte uniquement par beau temps.

Parc des Libellules avec l'AQHL (Association du quartier et des habitants des Libellules)
Chaises longues à disposition du mardi au dimanche de 14h à 20h. Suivant les soirées à thème, possibilité de prolonger jusqu'à 22h.

Buvette ouverte du mardi au dimanche de 14h à 20h non-stop, également possibilité de prolonger jusqu'à 22h.

Renseignements : service des espaces verts, 022 306 07 00



«Talents de nos quartiers 2011»

Après le succès de l'édition 2010 de l'expo-vente «Talents de nos quartiers», les inscriptions sont ouvertes pour l'expo-vente d'art et d'artisanat qui aura lieu en novembre 2011. En 2010, nous étions 12 exposants présentant 12 techniques différentes de loisirs créatifs et nous avons eu environ 200 visiteurs venant de toute la Ville de Vernier. La salle sera choisie selon le nombre d'inscrits.

Pour rappel, cette manifestation sans but lucratif n'a pour objectif que la promotion de l'art, de l'artisanat et des loisirs créatifs.

Tout le monde est invité, quel que soit le quartier où vous résidez, les talents cachés ou modestes comme les talents reconnus. Nous avons la possibilité d'avoir des tables ou des panneaux.

Les conditions de participation contiennent un soutien mutuel sans jugement ni rivalité et l'obligation de présenter des œuvres personnelles (pas de revente).

Il n'est demandé aucune participation financière mais chaque exposant est prié de choisir au moins une tâche dans l'organisation de l'événement et d'effectuer une démonstration ou parler de sa démarche personnelle lors de l'expo-vente.

Bienvenue à tous ceux qui ont envie de partager leur passion!

Envoyez vos demandes de participation à :
Dominique Chapuis, Vaucher 29, 1219 Châtelaine
ou par mail à: chapuisdominique@gmail.com

VIDE GRENIER

organisé par l'Association des Locataires
du Chemin De Sales

**Dimanche 26 juin 2011
de 10h à 17h
entre les allées 11 et 13**



Si vous habitez le Chemin De Sales et souhaitez y participer du côté des exposants-vendeurs (professionnels exclus) l'inscription se fera sur place et sera de CHF 2.-.

Quelques tables seront mises à disposition au prix de CHF 3.- par table. La visite est gratuite et ouverte à tous.

Nous nous réjouissons de vous y accueillir nombreux.

Renseignements : aslocdesales@romandie.com ou 079 347 08 25.

Quartier de Mouille-Galand : à la recherche d'images souvenirs !



En collaboration avec le service de l'action sociale et des solidarités (SASS), une ancienne habitante de Mouille-Galand organisera à la fin de l'été ou début de l'automne

une exposition de photos

de l'histoire joyeuse et animée du bâtiment emblématique du quartier de Mouille-Galand à Vernier-Village (Chemin de Mouille-Galand 2 à 2F).

Si vous avez des images de fêtes, animations, rencontres entre habitants, etc. qui se sont déroulées dans ou autour de ce bâtiment ces dernières décennies ou avant, n'hésitez pas à les envoyer par courrier (nous pouvons les scanner et vous les renvoyer) à :

Alice Moget-Trivino
67D, route de Peney
1214 Vernier
ou par email: alice.moget@bluewin.ch
Tél. 079 349 08 59

Plus de détails seront annoncés concernant la manifestation de présentation de toutes ces photos dans de prochains numéros d'ActuVernier.

Journée de la Propreté : des bénévoles font place nette !

Des employé-e-s de l'Aéroport International de Genève et du McDonald's de Balexert se sont impliqués bénévolement au sein de leurs quartiers respectifs aux côtés des habitant-e-s.



Il faut sans cesse sensibiliser le public en général et les enfants en particulier pour essayer d'obtenir des progrès en matière de propreté publique.

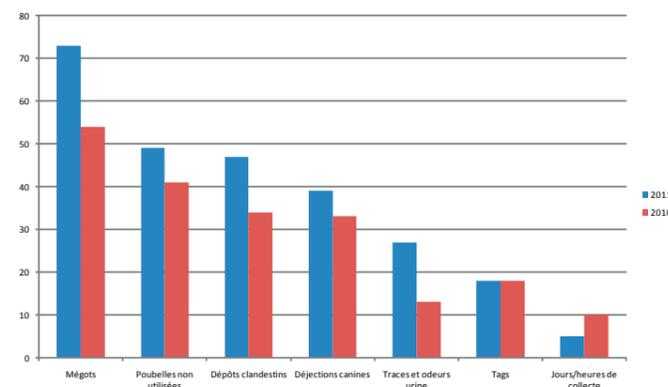


Plus de 1'550 kilos ont été récoltés (déchets et encombrants) soit 300 kilos de plus qu'en 2010.



Samedi 21 mai, pour la deuxième année consécutive, près de 150 personnes se sont retrouvées dans les différents quartiers armés de pinces, gants et sacs-poubelles pour nettoyer les rues, les parcs et les abribus de notre ville. Cette deuxième « Journée de la Propreté » a été organisée avec le soutien des services de la voirie et de la récupération ainsi que les membres bénévoles de la Commission consultative de la propreté instituée dans le cadre du plan d'action « Vernier Propre ».

Comme l'année dernière, les participants ont répondu à la question « quelle est l'incivilité la plus problématique dans mon quartier ». Le graphique ci-dessous présente un petit bilan global de la propreté comparant les réponses 2010 et 2011. Dans tous les quartiers, le problème des mégots reste perçu comme une nuisance importante malgré le nombre conséquent de cendriers installés en une année notamment aux arrêts de bus. Les dépôts clandestins restent également source de gêne. Par contre, en 2011, le problème des « tags » est perçu par les personnes répondant comme moins important que les problématiques de « traces/odeurs d'urine ».



Thierry Apothéloz, Maire et magistrat responsable des services impliqués, tient à remercier vivement les participant-e-s pour leur engagement aux côtés des employés communaux. Il rappelle que ces journées de nettoyage collectif ne sont que l'un des supports de sensibilisation pour rappeler à chacun qu'aucun progrès en matière de propreté ne pourra être obtenu sans un changement des comportements de tous. Il ajoute que le volet répressif sera également plus marqué et concentré sur les déchets sauvages.

Lors de cette journée, un concours a été organisé, en voici les gagnant-e-s: 1^{er} PRIX Mme Caroline CICORIA - 2^{ème} PRIX M. Joseph BINI - 3^{ème} PRIX Mme Noémie DACAL - 4^{ème} PRIX M. Robert EDINGER - 5^{ème} PRIX M. Alain ZELLER - 6^{ème} PRIX M. Miguel LOPES DOS SANTOS

D'autres photos sur www.vernier.ch/photos

L'école primaire du Lignon a mis ses baskets pour battre la maladie !

Lundi 16 mai, les 228 élèves de l'établissement primaire du Lignon et leurs enseignants ont chaussé leurs baskets pour prouver leur solidarité envers les enfants atteints de leucodystrophies.

Réalisée dans le cadre de leur journée sportive, l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie » proposée par l'association ELA Suisse (Association Européenne contre les Leucodystrophies) a connu un franc succès.

Après avoir été sensibilisés à ces maladies génétiques orphelines et trouvé des parrains pour sponsoriser leur effort, les élèves genevois ont effectué des courses par degré sur le stade d'Aire-Le Lignon.

La clôture de cette action a permis à l'école primaire du Lignon de remettre un extraordinaire chèque de CHF 10'358.50 à l'association ELA pour soutenir les familles touchées par la maladie ainsi que le développement de la recherche médicale. A cette occasion, le gardien du Servette FC, David Gonzalez (parrain d'ELA) a tenu à fé-

David Gonzalez, gardien du Servette FC (à gauche) et Yves Brasier (à droite), organisateur de l'opération, lors de la remise du chèque à l'association ELA.

liciter l'exceptionnelle solidarité des élèves et leur superbe engagement.

Pour tout renseignement sur l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie » :

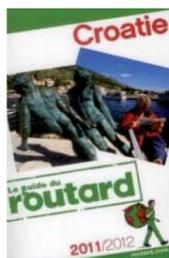
Pascal Priamo, resp. développement ELA Suisse, 032 481 46 02, info@ela-asso.ch



Suivez le guide !

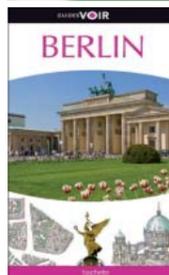
Voici une petite sélection, parmi la cinquantaine de nouveaux guides de voyage qui vous attendent dans vos bibliothèques.

Adresses, informations touristiques et renseignements pratiques pour préparer au mieux votre voyage.



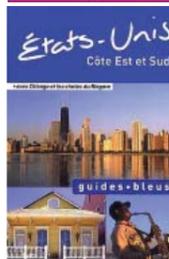
« Le Guide du Routard »

L'incontournable, à conseiller pour sa légèreté dans la valise et ses nombreuses adresses, recommandées ou à éviter...



« Guides Voir »

Riche iconographie : photographies, illustrations diverses, dessins en coupe de sites et monuments, photos des spécialités culinaires régionales, des tickets de bus, des boîtes aux lettres, etc. Tout y est mis en image ! Au grand bonheur des personnes plutôt visuelles...



« Guides bleus »

Le plus riche en informations. Il reste une référence en matière de civilisation, d'art et d'histoire, de société. Il aborde également les paysages, l'art de vivre, la population, le tout agrémenté de nombreuses photos, plans, cartes.

Plus qu'un guide de voyage, une véritable encyclopédie à lui tout seul !



« Les Guides de voyage National Geographic »

Dans cette collection, très illustrée également, les villes du monde et les pays d'Europe sont désormais édités en plus petit format, ce qui est bien pratique pour l'emporter avec soi en voyage, sans perdre pour autant en qualité informative.



« Guide camping 2011 » | édité par Le Touring Club Suisse

Description et emplacement de 350 campings en Suisse, 700 campings en Europe (Allemagne, Autriche, Italie, France, Espagne, Croatie, Slovaquie).

COLLECTIONS ÉGALEMENT DISPONIBLES : « Petit Futé », qui contient dorénavant un mini DVD, « Le Guide vert Michelin », « Lonely planet », « Guide évasion » et bien d'autres...

PRÊTS GRATUITS

Et pour les plus jeunes

Voici deux nouvelles collections de documentaires pour partir à la découverte de la vie quotidienne des enfants d'Europe et d'ailleurs, et de leur pays.



Collection « J'explore le monde », éditions Milan

Sais-tu que les États-Unis sont grands comme 14 fois la France ? Que l'on y parle plus de 300 langues ? L'Espagne est-elle un royaume ? Que mange Lola à la récré du matin ?

Une collection dynamique qui offre une découverte agréable du pays grâce à des textes simples, de nombreuses photos, des légendes bilingues, des recettes de cuisine, etc... Une mine d'informations pour découvrir en détail la vie quotidienne des enfants du monde.



Collection « enfants d'ailleurs », éditions De La Martinière Jeunesse

Cette collection parle d'enfants aux enfants, leur dévoilant des cultures différentes ici et ailleurs... Des livres bien structurés avec, pour commencer, une présentation d'ensemble du pays sous forme de carte d'identité. Dans chaque livre, tu découvriras la vie, les besoins, les rêves de trois ou quatre enfants ainsi que l'histoire de leur pays. Magnifiques photos.

COORDONNÉES ET HORAIRES DE VOS BIBLIOTHÈQUES

AVANCHET

Rue du Grand-Bay 21
Tél. 022 306 07 96

Horaire d'ouverture

Lundi : 16h-18h30
Mardi : 14h-18h
Mercredi : 14h-18h

Vendredi : 14h-18h
Samedi : 10h-12h

Tram 14, 16, 18 : arrêt Avanchets
Bus 10 : arrêt Floralies

CHÂTELAINE

Av. de Châtelaine 81
Tél. 022 306 07 97

Horaire d'ouverture

Lundi : 14h-18h
Mardi : 14h-18h
Mercredi : 09h-12h
14h-18h
Jeudi : 16h-20h
jusqu'en octobre

Bus 6, 19, 22, 51 :
arrêt Châtelaine

VERNIER-VILLAGE

Rue du Village 57
Tél. 022 306 07 98

Horaire d'ouverture

Lundi : 15h-18h
Mardi : 16h-20h
Mercredi : 09h-12h
15h-18h
Jeudi : 12h-18h
Samedi : 10h-12h

Bus 6, 19, 28, 54 :
arrêt Vernier-Village

Une belle fête à Châtelaine-Balexert

Samedi 28 mai, il est 8 heures quand le parc s'éveille, déjà plusieurs membres des Jardins-du-Villars sont en action pour monter les tentes que le comité d'organisation de la fête du Quartier de Châtelaine Balexert leur a louées...

Puis doucement, le reste du Jardin Robinson se met en action...

Isabelle, travailleuse sociale hors murs (TSHM), sort de sa voiture les yeux embrumés, Nicole la ludothécaire de Châtelaine arrive triomphante avec les croissants, Michèle et Gérard qui ont coordonné le transport des tentes saluent Alicia, Sabrina, Yanick, Carolina et Suzanne qui arrivent avec le sourire.

Déjà, Dali et Sandra se pressent autour de la machine à café, Adriano et Jeremy ont commencé les rigolades et tout ce petit monde se met en route. Quelques minutes plus tard, Marianne et Rachel arrivent les mains pleines de gâteaux, Lilia est déjà aux fourneaux et ces bénévoles qu'ont ne connaît pas encore très bien discutent avec Sabrina qui écrit leurs prénoms sur le badge qu'ils porteront toute la journée. Les enfants arrivent en masse... ils veulent aider... difficile de ne pas les bousculer un peu quand on porte les tables communales bien lourdes... mais en quelques minutes, chacun trouve une tâche appropriée à ses capacités, à ses goûts et à ses forces. Midi... le parc est pimpant !! La fête est prête à démarrer et tous les bénévoles

se retrouvent sur la terrasse du Jardin Robinson pour dévorer la bolo!! Le soleil est au zénith, il fait chaud mais les rires fusent et les discussions vont bon train.

13h30, la fête démarre. Un peu de musique, les premières saucisses sur les grils, les parents qui arrivent les mains pleines de pâtisseries... les tentes sont pavoisées des dessins que les enfants ont faits avec leurs enseignants. Déjà, on sent que l'ambiance va être bonne ! Le bar, tenu par Isabelle, TSHM, et Tania, du contrat de Quartier de Châtelaine-Balexert, est pavoisé, accueillant.

A 14 heures, les enfants hurlent de joie... Ralf arrive avec une quarantaine de « vélodingués » !! Ça y est... la fête est dans le cœur des gens et petits et grands partagent un moment de joie. L'APE est présente avec ses maquillages et tatouages éphémères, la ludothèque de Châtelaine installe ses jeux... la musique va bon train !

16 heures, ArteAndaluz présente ses danses, des fillettes aux jeunes femmes, la ronde des robes et de la grâce donnent des coups rythmés sur le parquet, les petites filles ont les yeux qui brillent devant les « belles robes qui tournent » !

La fête continue jusqu'au karaoké... si les adultes chantent très peu, les enfants eux s'en donnent à cœur joie ! L'équipe d'animation du Jardin Robinson le crie dans les micros... c'est « Tout le Bonheur du Monde » !

Puis il est déjà 22 heures, la fête arrive à sa fin ! Les derniers irréductibles restent assis sur les bancs, tous ceux qui ont travaillé pour que la fête soit belle rangent et s'activent. Il n'est pas question que la fête soit gâchée par un parc rendu sale à ses habitués.

1 heure du matin, les derniers travailleurs sont épuisés. Posés, avachis sur les bancs de la terrasse, ils partagent un dernier verre quand, coup de théâtre... les bancs communaux ne sont pas attachés ! Tout le monde se lève et donne un dernier coup de force pour que tout soit impeccable.

2 heures 30 du matin, cette fois c'est vraiment terminé ? Tout le monde rentre chez soi, fatigué mais heureux, on remet ça l'année prochaine !

Dimanche à 8h, les tentes des Jardins-du-Villars sont démontées, Gérard et Philippe sont à nouveau présents pour le transport.

Lundi matin, les employés communaux arrivent. Ils récupèrent le matériel, démontent les tentes, nettoient le parc, sourient et nous demandent des nouvelles de la fête.

Sans TOUS ces travailleurs, qu'ils soient bénévoles ou professionnels, la fête n'aurait pas eu lieu !! Un grand MERCI à tous et...

À L'ANNÉE PROCHAINE !



Les prémices du printemps lors du 1^{er} «brunch» au Jardin Robinson de Balexert



Un grand ciel bleu... Un soleil radieux... Quoi de mieux pour «BRUNCHER» ?!

C'était le 17 avril 2011, et nous, parents et enfants, avons partagé le premier brunch du printemps de l'année 2011 avec les animatrices du Jardin Robinson de Balexert.

Grâce à l'empathie de Sandra qui a su prendre du temps pour connaître et analyser les désirs et les souhaits des parents, nous avons pu, en ce beau dimanche matin, prendre notre petit déjeuner tous ensemble.

Quelques heures d'insouciance, de partage et de détente, MAGNIFIQUE !

Prendre le temps, alors que notre société et nos vies sont remplies de mille et une chose à faire, c'est vital. Voilà donc une manière efficace (parmi d'autres) de se ressourcer.

Vous n'étiez pas là, vous ne saviez pas... pas grave !!

Il reste encore un brunch avant l'été. Vous pouvez vous rendre librement à cette collation organisée par l'équipe de choc du Jardin Robinson, le **dimanche 26 juin 2011 de 10h à 13h.**

Il vous suffit pour cela de prendre avec vous un petit pot de confiture ou toute autre chose qui vous fait plaisir, de vous

armer de bonne humeur, de vous déplacer jusqu'au Jardin Robinson de Balexert, de déposer sur une table ce que vous avez apporté et... de partager en toute simplicité ces quelques instants de douceur.

Au plaisir de vous voir ou de vous revoir.

Anne

AVIS DE RECHERCHE...

Le Jardin Robinson de Balexert recherche:
des maillots de bain enfants et de grands draps pour construire des tipis... !

Passez nous déposer vos trouvailles directement à l'**Avenue de Crozet 39**, 1219 Châtelaine

Lancez-nous un coup de fil **022 797 00 67**
ou adressez-nous un courriel **jr.balexert@fase.ch**

Nous trouverons un moyen de récupérer vos dons !

1^{ère} étape du Tour du Canton à Vernier



Le 25 mai dernier s'est tenue la première étape du Tour du Canton 2011 au cœur de Vernier-Village. Les 2'000 participants se sont élancés de la rue du Village pour accomplir une boucle de 7,3 kilomètres à travers la commune, jusqu'au Bois-des-Frères et retour.

Ce parcours exigeant, comportant deux montées difficiles (les chemins de la Greube et du Lignon), a convaincu la majorité du peloton qui a visiblement apprécié le tracé et l'accueil chaleureux des Verniolanes et des Verniolans. En effet, malgré quelques inconvénients liés à la circulation, les habitants ont répondu présents et ont activement pris part à la fête dans les rues ou depuis leurs terrasses et jardins.

A la fin de la course, rappelons que les premiers terminent le parcours en moins d'une demi-heure, les habitants, les coureurs, les bénévoles et les organisateurs se sont tous retrouvés à l'école des Ranches pour fêter dignement la réussite de cet événement.

Sans incident notable au cours de la journée, la soirée s'est parfaitement déroulée aux sons du Cor des Alpes et des crépitements des coquelets grillés.

Le service des sports tient à remercier tous les habitants pour leur participation, tous les services de la Ville de Vernier qui ont activement coopéré à la planification et la mise en place de cette manifestation, les Pompiers, les Sauveteurs et les Samaritains de Vernier, la Police municipale et cantonale, le Club Athlétique de Vernier, le FC Vernier, l'Abarc et ses jeunes, le TSHM Alexandre Bouaffou et son groupe et, évidemment, tous les bénévoles sans qui les événements sportifs ne pourraient avoir lieu.



© Maria Pagliaro

Une année de samedis d'activités « parents-enfants »

L'EVE Bourquin offre trois types d'accueils: le jardin d'enfants, la halte garderie et l'accueil adultes-enfants.

A l'accueil adultes-enfants, des enfants dès la naissance à 4 ans, accompagnés d'un parent ou d'un adulte de référence sont les bienvenus.

Cet accueil est un lieu de parole et d'écoute, on vient sans réservation. Ce n'est pas gratuit, chacun dépose un don.

Depuis septembre 2009 des samedis à thème sont proposés, la danse et la musique avec enfants et adultes animés par Monica Mazon, psychomotricienne et danseuse.

L'atelier terre est encadré par une étudiante de l'école des Arts appliqués.

Bricolage de Noël, la cuisine, les marionnettes fabrication et spectacles: ces ateliers ont été animés par notre équipe éducative.

Quelques objectifs de ce lieu:

- Etre un lieu d'écoute, de ressource et d'échange.
- Créer le lien.
- Un espace d'ouverture et de rencontres entre des personnes d'horizons différents.

Vous êtes attendus par une équipe portée par le désir de créer la rencontre entre les familles, favoriser le lien entre parents d'enfants du même âge, partager le quotidien, les joies et les soucis. Les accueillants en qualité de professionnels sont des personnes ressources à l'écoute du parent et de l'enfant. Les objectifs se construisent dans une démarche éducative en partant d'un jeu, d'une recette de cuisine, d'un bricolage ou toutes autres activités liées à l'enfant.

Emily de Kuyper

Atelier terre



Bricolage



Marionnettes



Sommeil et alimentation



De 0 à 99 ans, l'intégration commence tôt à Vernier

Après avoir participé à un concours national sur l'intégration au niveau du préscolaire, le service de la petite enfance de Vernier a continué sur sa lancée en multipliant les projets.



Enfants à l'espace de vie infantine (EVE) des Libellules.

Ville multiculturelle, Vernier abrite des citoyens venus des 5 continents. Alors quand tout ce petit monde se mélange à l'arrivée en crèche, les niveaux de communication se complexifient. Il y a les relations de parent à l'équipe administrative, d'enfant à éducateur, mais aussi d'enfant à enfant ainsi que de parent à parent. Gérer de tels échanges nécessite un minimum d'organisation. Le service de la petite enfance verniolan a donc mis en place un programme visant à l'intégration des différentes cultures dans les trois espaces de vie infantine (EVE) et les quatre jardins d'enfants de la commune pour que la langue ne soit plus un frein à la communication.

Melting-pot culturel | «A Vernier, nos EVE sont évidemment ouverts à tous les enfants, quelle que soit leur origine, précise Ruth Oberson, responsable du service de la petite enfance. On compte d'ailleurs une cinquantaine de nationalités dans nos institutions. Afin de répondre à cette réalité, le service a participé au concours de l'Office fédéral des migrations « Encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire » en 2010. Même si nous n'avons pas gagné, le fait d'avoir participé a créé une impulsion au sein des différentes crèches.» Certains points du projet – formation du personnel de la petite enfance aux questions de migrations et actions auprès des familles – ont pu être développés au sein de la commune.

En effet, un colloque autour de l'intégration a réuni les employés du service en novembre dernier. Durant cette rencontre, de nouvelles idées ont germé. A l'EVE des Libellules, une maman a pu intégrer les lieux pour un stage d'immersion linguistique (lire encadré p.41): «L'enfant s'intègre plus facilement que le parent, relève Raphaël Steffen, directeur de la Crèche des Libellules. Les possibilités d'apprendre le français sont moindres, surtout pour un parent qui ne travaille pas.» Si, pour l'instant, il n'est pas sûr que l'expérience soit reconduite l'année prochaine – il faut pouvoir trouver une personne motivée qui a le temps de s'investir – ce premier essai a été plutôt concluant, pour la crèche comme pour Mayra, la maman en question.

Plats typiques | «Même si le projet d'intégration a officiellement débuté en 2010, cela fait plusieurs années qu'il existe dans les faits, explique France Jeannin, auxiliaire à l'EVE du Lignon. Depuis quelque temps, nous organisons, en collaboration avec les cuisiniers de la crèche, sept semaines à thèmes durant l'année. D'ailleurs, nous nous trouvons en pleine semaine italienne. Les enfants mangent un plat typique à chaque repas et l'équipe éducative leur fait découvrir le pays à travers des histoires, chansons et tables rondes. De plus, ils ont fabriqué des pâtes fraîches et des pizzas qu'ils ont amenées à la maison.»

Ainsi, chaque jour est finalement un jour où l'on découvre l'autre. Par exemple, les plus grands (3-4 ans) vivent en ce moment un mois culturel. A tour de rôles, l'un d'eux présente à ses camarades son pays à travers des livres, des habits traditionnels ou de la musique. A Noël, les parents des petits ont tous apporté une boule pour décorer le sapin où était inscrit «Joyeux Noël» et «Bonne année» dans leur langue. Par ailleurs, trois personnes de l'équipe éducative planchent sur un projet de BD qui raconterait une journée à l'EVE du Lignon.

Si l'échange est le maître mot, France souligne qu'il s'agit d'une action à double sens: «Il est également important de faire connaître notre propre culture afin de permettre aux enfants et à leurs parents de découvrir les coutumes du pays dans lequel ils vivent.»

Des mots et des images | Aux Avanchets, l'intégration fait également partie intégrante du quotidien de l'EVE. Lors de chaque entretien pour les inscriptions, la directrice demande aux parents comment ils disent «bonjour» dans leur langue. Puis, à la rentrée, une pancarte de bienvenue avec tous ces bonjours est installée dans le hall d'entrée. Un panneau avec les photos des employés est également affiché à l'accueil. Parallèlement, un groupe d'éducateurs travaille sur la création d'une brochure illustrée sur la vie à l'intérieur de l'établissement:

«Quand un enfant commence la crèche, les parents reçoivent une multitude d'informations par oral et par écrit, alors qu'ils ne maîtrisent pas forcément le français, relève Sylvie Loffel, éducatrice à l'EVE des Avanchets. Nous devons donc essayer de baser notre communication sur l'image.» Repenser les manières d'envisager les échanges est donc primordial pour l'accueil des enfants au sein des institutions.

Troc de compétences | En plus du stage d'immersion linguistique, l'EVE des Libellules est en train de mettre en place un troc d'échange de compétences. Par exemple, une personne qui possède une tondeuse passe s'occuper de la pelouse d'un autre parent, qui, en contrepartie, va l'aider à repeindre sa voiture. L'idée est de troquer des services sans que l'argent n'entre en compte, et surtout de nouer des liens entre parents.

La vie à la crèche s'apparente donc à un vivier culturel. Un véritable succès qui se ressent au niveau des inscriptions puisque le service de la petite enfance ne parvient pas à répondre à un tiers de la demande. Toutefois, une nouvelle institution, l'EVE de Vernier, ouvrira ses portes à la rentrée 2011 et aura la capacité d'accueillir un soixantaine d'enfants.

Sofia Droz
/TLC-ATC.com

MAYRA ET L'EVE DES LIBELLULES

Bénéficiaire d'un projet issu du Concours fédéral sur l'intégration dans le préscolaire (lire ci-dessus), Mayra a rejoint, depuis le mois de mars, l'Espace de vie infantine (EVE) des Libellules pour un stage d'immersion linguistique. Originaire de l'Equateur, cette maman de 27 ans participe à la vie de groupe trois matins par semaine dans le but de perfectionner son français: «Je me sens vraiment à l'aise ici, tout le monde m'a accueillie avec gentillesse, les adultes comme les enfants, explique Mayra. Quand je suis arrivée en Suisse, il y a 4 ans, je ne parlais pas la langue et je n'ai pas eu l'opportunité de continuer mes études. Venir ici m'a donc permis d'améliorer mon niveau, d'autant qu'avec les petits, c'est plus facile d'apprendre, car eux-mêmes découvrent de nouveaux mots tous les jours.»

Par le biais de cette expérience, la jeune femme s'est ainsi familiarisée avec la culture suisse, mais elle a également pu partager la sienne: «Comme il s'agit d'un stage d'échange et non de formation, on lui a demandé ce qu'elle voulait apporter aux enfants et aux adultes, précise Raphaël Steffen, directeur de la Crèche des Libellules. Comme Mayra n'a pas pu fêter le carnaval cette année, elle nous a proposé d'en faire un pour la fin de l'année scolaire.» Et Mayra d'ajouter: «Le carnaval est une tradition en Equateur. Dans ma région, les festivités, qui durent pendant 3 jours, consistent en une ribambelle de défilés très fleuris. On se déguise et on se jette de l'eau.»

Une belle histoire qui va peut-être déboucher sur une autre: «J'apprécie énormément de travailler avec des enfants, relève Mayra. De plus, j'ai étudié les sciences sociales dans mon pays. Je vais donc reprendre mes études pour devenir une professionnelle de la petite enfance.»



Activités aux Avanchets



Invitation pour les habitantes et habitants en âge AVS des Avanchets

Croisière sur le Rhône avec dégustation de tarte aux pruneaux

Judi 22 septembre 2011
de 14h à 17h environ

Inscription indispensable : Service de l'action sociale et des solidarités, tél. 022 306 06 70.

Prix : CHF 10.-/pers. avec le soutien du Contrat de quartier des Avanchets.

Lieu de rendez-vous : à 13h30, directement à l'embarcadère.



© Blaise Lambert / Photographie aérienne

Cette rencontre a été proposée par des participant-e-s aux rencontres «Café-croissants» et préparée avec un groupe d'habitant-e-s des Avanchets, avec le soutien du service de l'action sociale et des solidarités, du CAD (Centre d'animation pour retraités) et de la Maison de Quartier des Avanchets.

Semaine de la mobilité 2011 sous le signe des seniors !

Dans le cadre de la semaine de la mobilité 2011, le service de l'action sociale et des solidarités et le service de la mobilité de la Ville de Vernier vous invitent à participer gratuitement au cours « **Etre et rester mobile** », atelier mobilité pour les seniors qui a pour mission de les familiariser à l'utilisation des transports publics.

Adressés aux personnes en âge AVS, ces ateliers vous sont destinés si :

- vous vous sentez limité de quelque manière que ce soit dans vos déplacements quotidiens (à domicile ou en ville) ;
- vous êtes mobile et comptez bien le rester ;

- vous recherchez une offre de transports publics adaptés à vos besoins ;

- la nouvelle technologie des automates de titres de transports vous semble impénétrable.

Par le biais de conseils, d'astuces et d'exercices pratiques en gare, nous vous invitons à renforcer votre sécurité et votre confort lors de vos déplacements quotidiens.

Ces ateliers sont un moment convivial pour partager votre expérience et rencontrer des professionnels de la mobilité. Un bon de CHF 20.- à faire valoir auprès des CFF sera remis à chaque participant.

(être & rester mobile

Trois ateliers sont proposés aux 20 premières personnes qui s'inscrivent :

- le 19 septembre 2011 de 13h30 à 17h au Centre de quartier des Avanchets
- le 20 septembre 2011 de 13h30 à 17h à la Buvette de l'école de Vernier-Place
- le 22 septembre 2011 de 13h30 à 17h au Centre de quartier des Libellules

Veuillez choisir une de ces dates et **vous inscrire** en appelant le service de l'action sociale et des solidarités au 022 306 06 70 **du 27 juin au 8 juillet**.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le même numéro.

GESTION DE LA MOBILITE | | mobilidæ

Juin

Jusqu'au 9 juillet – Interdit aux moins de 18 ans « revu sous la ceinture » au P'tit Music'Hohl.

Vendredi 24 juin – Fête du 100^e anniversaire de l'école de Vernier-Place dès 18h.

Dès 25 juin – Chaises longues et buvettes aux parcs de Balexert et des Libellules.

Dimanche 26 juin – Vide grenier du chemin De Sales de 10h à 17h entre les allées 11 et 13.

Dimanche 26 juin – Brunch au Jardin Robinson de Balexert de 10h à 13h.

Mardi 28 juin – Conseil municipal à 20h30 à la Mairie.

Judi 30 juin – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier l'Alibi.

Judi 30 juin – Inauguration du White Cube dès 17h sur la butte située à proximité du terrain de foot des Libellules.

Juillet

Vendredi 1^{er} juillet – Fêtes des Promotions des écoles de Vernier dans le préau de l'école des Ranches.

Du 6 au 23 juillet – Théâtre d'été en plein air « Romance en Fa » dans le parc de la Maison Chauvet-Lullin.

Du 20 au 22 juillet inclus – Fermeture du service de la petite enfance.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter www.vernier.ch/evenements pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par email une fois par semaine.

Fête des Promotions

vendredi 1^{er} juillet 2011

Préau de l'école des Ranches
Rue du Village 6 – Vernier-Village

Bus 6-19-28 arrêt - Vernier-école

- | | |
|-----------|---|
| 18h15 | Formation du cortège dans le parc de la mairie |
| 18h30 | Cortège dans la rue du Village avec : Fanfare municipale de Vernier, Cie Barbarigodon, Echo du Crêt de la Neige, Fanfare de Sergy, Fanfare de l'AMR, Orchestr'anonyme, Matadors, Escadrille, Enjolveurs, Pipes and Drums. |
| 19h15 | Arrivée du cortège dans le parc de la mairie |
| dès 19h10 | Animations sur scène |
| dès 22h | Orchestre HITS IN THE BOX. Carrousels, châteaux gonflables, jeux. Stands de restauration & buvettes tenus en majorité par les sociétés communales. Point rencontre à côté de la scène. |



Service de la culture, tél. 022 306 07 80

En cas de mauvais temps: tél. 1600 rubrique 1, dès 17h

La Compagnie du TARDS
&
la Ville de Vernier
présentent



de Sophie Artur
& Sylvie Audœur

Théâtre d'été en plein air

Mise en scène : Silvia Barreiros

Assistant mise en scène : Daniel Vouillamoz

Avec Isabelle Bosson, Elise Perrier, Philippe Mathey, Daniel Vouillamoz et Huen My Le

Du 6 au 23 juillet 2011

Parc de la Maison Chauvet-Lullin

Rue du Village 57 à Vernier

Représentation à 21h / Relâche dimanche et lundi / Restauration dès 19h

Tarifs : normal Fr 30.- / AVS, AI, chômeur Fr 20.- / étudiant, comédien, dès 10 ans Fr 10.- / Carte 20 ans/20 fr Fr 10.-

Billetterie :



balexert

Renseignements : Service de la Culture, Ville de Vernier
Tél. 022 306 07 80 – www.vernier.ch

Avec le soutien de la
Loterie Romande

VERNIER Une Ville pas Commune

**Tribune
de Genève**